



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
6 mai 2005
Français
Original: anglais

Assemblée générale Soixantième session

Point 59 a) de la liste préliminaire*

Activités opérationnelles de développement : activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Conseil économique et social Session de fond de 2005

New York, 29 juin-27 juillet 2005

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire**

Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement : suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil

Données statistiques globales sur les activités opérationnelles de développement pour 2003

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est présenté en réponse aux demandes formulées par l'Assemblée générale au paragraphe 17 de sa résolution 35/81 du 5 décembre 1980 et au paragraphe 22 de sa résolution 59/250 du 22 décembre 2004. Au paragraphe 22 de sa résolution 59/250, en particulier, l'Assemblée prie le Secrétaire général d'améliorer le recueil annuel de statistiques des activités opérationnelles établi pour le débat du Conseil économique et social en y ajoutant une perspective pluriannuelle et en intégrant l'information et les statistiques disponibles. Le présent rapport complète par ailleurs le rapport du Secrétaire général sur un processus de gestion approprié pour l'application de la résolution 59/250 (E/2005/58). Il offre un tableau détaillé des fonds versés aux organismes du système des Nations Unies pour l'année 2003 et les années antérieures et dépensés par eux ainsi que des tendances pluriannuelles observées dans les activités opérationnelles de développement du système entre 1993 et 2003.

* A/60/50 et Corr.1.

** E/2005/100.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–6	3
II. Analyse des tendances.	7–69	4
A. Montant global des activités opérationnelles de développement.	7–11	4
B. Contributions.	12–47	5
C. Dépenses	48–69	24
III. Considérations méthodologiques	70–94	34
Annexe		
Tableaux.		41

I. Introduction

1. Le présent rapport a été rédigé en réponse aux demandes formulées par l'Assemblée générale au paragraphe 17 de sa résolution 35/81 du 5 décembre 1980 et au paragraphe 22 de sa résolution 59/250 du 22 décembre 2004. Au paragraphe 22 de sa résolution 59/250, en particulier, l'Assemblée prie le Secrétaire général d'améliorer le recueil annuel de statistiques des activités opérationnelles établi pour le débat du Conseil économique et social en y ajoutant une perspective pluriannuelle et en intégrant l'information et les statistiques disponibles.

2. Jusqu'à maintenant, les données statistiques générales étaient présentées dans une série de tableaux statistiques mis à jour chaque année qui portaient sur :

a) Les contributions versées par les gouvernements et d'autres sources aux fins des activités opérationnelles du système des Nations Unies (tableaux A-1 à A-6);

b) Les dépenses engagées par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles (tableaux B-1 à B-6); et

c) Les achats effectués par les organismes du système des Nations Unies (tableau C-1).

3. Ces informations sont incluses dans l'annexe du présent rapport, où les tableaux sont numérotés de la même façon et reprennent les mêmes conventions et définitions que les années précédentes. Le rapport n'en adopte pas moins un plan différent puisqu'il comprend deux nouvelles sections en sus de l'introduction, et ceci afin de répondre à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 22 de la résolution 59/250 en tenant compte du débat que l'Assemblée a mené en 2004 dans le cadre de l'examen triennal.

4. La section II est consacrée à une analyse des tendances qui prend la forme de tableaux synthétiques et de graphiques joints à un commentaire centré sur les évolutions chronologiques et les informations d'ordre structurel qui peuvent être déduites des données recueillies. La section III est consacrée aux définitions et au champ d'application des statistiques.

5. Les futurs rapports sur la question pourront introduire de nouvelles innovations qui faciliteront la comparaison entre les activités de coopération pour le développement menées par les organismes des Nations Unies et celles menées par d'autres acteurs. Cet élargissement du champ de l'information statistique est en effet nécessaire si l'on veut répondre dès la prochaine édition du présent rapport à une autre demande formulée par l'Assemblée générale, au paragraphe 23 de sa résolution 59/250, tendant à ce que le Conseil économique et social entreprenne tous les trois ans, à compter de 2006, un examen complet des tendances et des perspectives du financement de la coopération pour le développement. Les dispositions à prendre pour élargir le champ de l'information statistique fournie feront l'objet de recherches et de consultations approfondies avec les acteurs concernés au sein et à l'extérieur du système des Nations Unies. Ces recherches et consultations nécessiteront une collaboration adéquate des services de statistique des institutions de Bretton Woods, des banques de développement régionales, de la Direction de la coopération pour le développement et du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), des bailleurs de fonds bilatéraux et de divers autres

partenaires internationaux. On continuera également d'enrichir la couverture statistique des organismes des Nations Unies.

6. Le présent rapport s'inscrit aussi en complément du rapport sur les options et les modalités de financement des activités opérationnelles de développement que l'Assemblée générale a demandé au paragraphe 24 de sa résolution 59/250.

II. Analyse des tendances

A. Montant global des activités opérationnelles de développement

7. Le montant global de la coopération pour le développement au niveau du système des Nations Unies peut être estimé soit à partir du montant global des contributions que les organismes qui composent le système reçoivent pour financer leurs activités opérationnelles de développement soit à partir du montant des dépenses engagées et des décaissements effectués par ces mêmes organismes pour mener des actions de développement dans les pays bénéficiaires. La définition des activités opérationnelles de développement adoptée par l'Assemblée générale dans le cadre de son examen triennal de ces activités exclut l'aide humanitaire, qui est censée relever du développement à court terme, mais inclut les actions de prévention qui visent à éviter catastrophes et autres perturbations majeures appelant des secours d'urgence ainsi que les actions qui visent à faciliter la transition vers des programmes de développement à long terme (phase de transition) par le biais d'activités de relèvement, de reconstruction, de sortie de conflit ou de réhabilitation.

8. La différence ainsi instituée entre coopération pour le développement à long terme et aide humanitaire à court terme n'est censée exclure aucune des activités précitées de la notion d'aide publique au développement (APD) puisque tous les dons et financements concessionnels sont considérés comme faisant partie de l'APD qu'ils financent des projets de développement à long terme ou qu'ils financent des activités humanitaires. Ceci dit, le présent recueil de statistiques a pour objectif d'estimer le montant de la coopération pour le développement à long terme assurée par le système des Nations Unies et non pas d'évaluer la contribution globale du système en termes d'aide publique au développement, puisque cette dernière devrait comprendre l'aide humanitaire.

9. Les estimations consignées dans le présent rapport s'appuient sur des informations communiquées, pour l'essentiel, par les organismes des Nations Unies, et principalement par ses quatre grands fonds et programmes, sur des informations particulières à certains organismes et sur les informations recueillies par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concernant les activités de coopération technique des Nations Unies. Toutes ces informations ne contiennent aucune donnée provenant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ou d'autres acteurs impliqués majoritairement dans l'aide humanitaire. Il s'ensuit que les estimations du présent rapport sont incomplètes du point de vue d'une éventuelle quantification de l'aide humanitaire. Cette omission ne devrait pas faire problème puisque l'objectif visé est de présenter des données sur les activités opérationnelles de développement.

10. Il n'en reste pas moins que le présent rapport couvre plusieurs organismes des Nations Unies dont les activités concernent aussi bien la coopération pour le développement à long terme que l'aide humanitaire, comme le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PNUD et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les contributions à ces organismes couvrent l'une et l'autre catégorie d'activité. Le montant total des contributions donné dans le présent rapport constitue par conséquent une surestimation de la coopération pour le développement à long terme fournie par l'Organisation, puisqu'il inclut la partie humanitaire des contributions aux organismes susmentionnés. Le perfectionnement des méthodes employées devrait permettre d'établir à l'avenir une distinction plus claire entre contributions au titre de l'aide humanitaire et contributions au titre de la coopération pour le développement à long terme de façon à ce que l'on puisse mieux évaluer les unes et les autres.

11. Les statistiques concernant les contributions globales nettes versées aux organismes des Nations Unies au titre de la coopération pour le développement faciliteront la comparaison avec les statistiques internationales de l'APD, notamment la comparaison entre l'APD transitant par les organismes des Nations Unies et celle qui transite par des programmes de coopération bilatéraux ou par des organismes multilatéraux hors Nations Unies (tels que les institutions de Bretton Woods¹ et les banques régionales de développement). Les statistiques sur les dépenses engagées au titre des activités opérationnelles de développement aideront à analyser l'importance relative des différents secteurs de développement sur lesquels les organismes du système concentrent leurs efforts, l'importance relative des divers organismes et institutions dans les activités de développement menées au niveau des pays et la répartition des ressources entre pays bénéficiaires selon le groupe ou la région auxquels ces pays appartiennent.

B. Contributions

Tendances générales

12. Le montant total des contributions reçues par les organismes des Nations Unies au titre de la coopération pour le développement affiche une tendance positive sur le long terme. Le fait que ce montant comprend des éléments d'aide humanitaire complique cependant le tableau. La composition des contributions (voir l'encadré 1) pose en effet quelques problèmes d'interprétation qui justifient que l'on complète la présente analyse du montant global des contributions par une approche axée sur les contributions « centrales » ou « ordinaires ». On en tirera une vision plus juste du soutien dont ont bénéficié les organismes des Nations Unies pour exécuter leurs mandats respectifs. Les constatations qui en résultent dessinent ainsi un tableau plus complexe des contraintes auxquelles le système doit faire face dans la réalité pour financer ses activités opérationnelles de développement.

13. Le montant total des contributions reçues par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement s'est élevé à 10 milliards 493,2 millions de dollars en 2003 (voir l'encadré 1), soit presque

¹ Dans le présent rapport, les institutions de Bretton Woods ne sont pas considérées comme faisant partie du système des Nations Unies mais traitées comme des institutions distinctes.

13,4 % du montant total de l'aide publique au développement bilatérale et multilatérale² pour cette année. À titre de comparaison, ce montant représente moins de 20 % de l'APD bilatérale et environ 35 % de l'APD multilatérale totale, qui inclut les institutions de Bretton Woods, les banques régionales de développement et l'Union européenne.

Tableau I
Contributions au titre de la coopération pour le développement versées au système des Nations Unies par les gouvernements et d'autres sources, APD* multilatérale et APD bilatérale (1992-2003)

(En millions de dollars des États-Unis)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Système des Nations Unies	5 991	5 105	5 587	5 599	5 499	5 542	5 832	6 973	7 278	7 775	8 138	10 493
Croissance annuelle	-	-14,7 %	9,4 %	0,2 %	-1,8 %	0,8 %	5,2 %	20,2 %	4,4 %	6,8 %	4,7 %	28,9 %
APD multilatérale hors Nations Unies	14 915	13 066	13 677	14 215	12 327	12 461	12 903	12 183	12 810	12 310	13 363	14 703
Croissance annuelle	-	-12,4 %	4,7 %	3,9 %	-13,3 %	1,1 %	3,5 %	-5,6 %	5,1 %	-3,9 %	8,6 %	10,0 %
APD multilatérale	20 907	18 171	19 264	19 814	17 826	18 003	18 735	19 156	20 089	20 085	20 501	25 196
Croissance annuelle	-	-13,1 %	6,0 %	2,9 %	-10,0 %	1,0 %	4,1 %	2,4 %	4,9 %	0,0 %	7,1 %	17,2 %
APD bilatérale	43 720	40 138	41 904	41 242	39 928	33 253	35 935	38 378	36 847	36 033	43 463	52 832
Croissance annuelle	-	-8,2 %	4,4 %	-1,6 %	-3,2 %	-16,7 %	8,1 %	6,8 %	-4,0 %	-2,2 %	20,6 %	21,6 %

Source : Banques de données de l'OCDE/CAD et de l'ONU sur les activités opérationnelles de développement.

* APD : Aide publique au développement.

² Le montant total de l'APD multilatérale a été obtenu en remplaçant le montant estimatif des contributions aux organismes des Nations Unies figurant dans les « statistiques internationales sur le développement » du Comité d'aide au développement de l'OCDE par le montant total des contributions aux activités opérationnelles du système des Nations Unies (y compris le Fonds international de développement agricole) estimé par le Secrétariat de l'ONU dans son recueil annuel de « données statistiques globales sur les activités opérationnelles de développement » telles qu'elles figurent dans la suite du présent rapport et dans les rapports antérieurs. C'est le montant de l'APD résultant de ce calcul qui sert de base à la présente analyse.

Encadré n° 1

**Contributions globales versées au système des Nations Unies
au titre de la coopération pour le développement**

Les contributions reçues des gouvernements et d'autres sources concernent les organismes suivants :

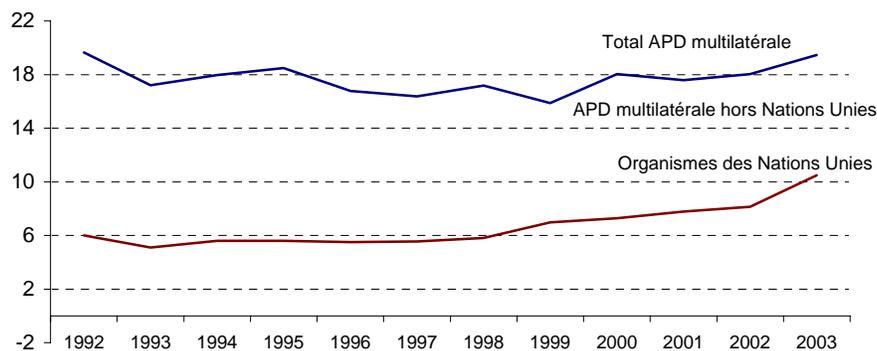
1. Les fonds et programmes des Nations Unies :

- a) **Les quatre principaux fonds et programmes**, à savoir le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et le PAM;
- b) **Les fonds et autres comptes gérés par le PNUD**, tels que le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Fonds spécial pour les Volontaires des Nations Unies, le Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral, le Fonds autorenouvelable pour l'exploration des ressources naturelles, le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne, ainsi que d'autres fonds et comptes, parmi lesquels les contributions au Programme des administrateurs auxiliaires;
- c) **Les autres fonds et programmes des Nations Unies**, y compris les contributions au budget ordinaire et les contributions extrabudgétaires reçus par divers organismes et programmes des Nations Unies, parmi lesquels certains programmes du Secrétariat, les commissions régionales, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

2. Les institutions spécialisées (qui reçoivent à la fois des contributions ordinaires et des fonds extrabudgétaires), à savoir l'OMS, la FAO, l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et quelques institutions plus petites.

3. Le Fonds international de développement agricole (FIDA), organisme qui fait l'objet d'un traitement distinct dans les tableaux statistiques de l'annexe du fait qu'il offre aux pays en développement des prêts concessionnels et non des subventions.

Figure 1
APD versée par les gouvernements et d'autres sources au système des Nations Unies et aux organisations multilatérales de coopération pour le développement hors Nations Unies (1992-2003)
(En milliards de dollars des États-Unis)

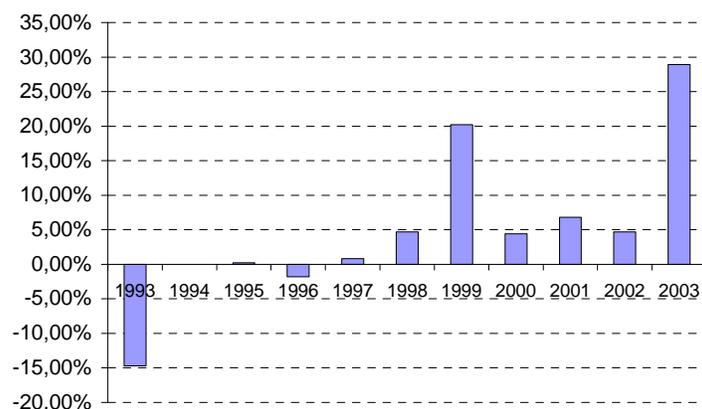


14. L'évolution globale à long terme des contributions aux organismes des Nations Unies affiche une nette tendance à la hausse entre 1979 et 1992 puisqu'elle passe de 2 274 000 dollars à 5 991 000 dollars entre ces deux années, soit une augmentation totale de près de 160 % en 13 ans correspondant à un accroissement annuel de 13,6 %. En 1993, les flux d'aide ont accusé une baisse prononcée de 14,7 %. Ils ont ensuite stagné ou fluctué jusqu'en 1998, où ils ont fortement progressé avant de connaître une croissance modérée de 2000 à 2002. Une forte hausse a été à nouveau constatée en 2003. Globalement, les contributions reçues par les organismes des Nations Unies au titre de la coopération pour le développement selon les définitions de l'encadré 1 ont plus que doublé entre 1993 et 2003 (voir aussi le tableau 1 et le graphique 1).

15. Les variations d'une année sur l'autre peuvent s'expliquer par des raisons diverses. Ainsi, la hausse constatée entre 1998 et 1999 doit être attribuée en grande partie à la forte augmentation des contributions au PAM. La hausse sans précédent de 2003 reflète, quant à elle, l'appréciation de plusieurs monnaies par rapport au dollar des États-Unis.

Figure 2
Croissance annuelle du montant total des contributions versées au système des Nations Unies au titre des activités de coopération pour le développement (1993-2003)

(En pourcentage)

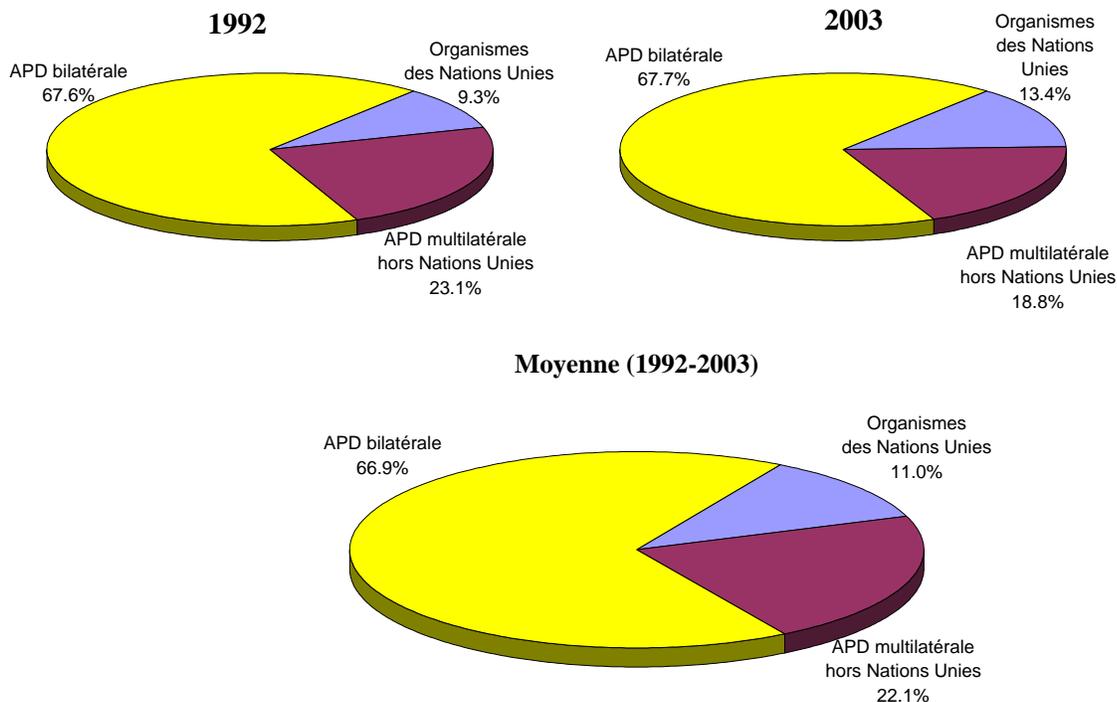


16. On notera que le montant total de l'APD multilatérale hors Nations Unies et celui de l'aide bilatérale ont suivi une évolution similaire, sauf pour ce qui est de l'ampleur de leurs variations annuelles.

17. À l'exception de la hausse constatée en 1999, les ressources mises à la disposition des organismes des Nations Unies ont stagné pendant presque toutes les années 90. Elles ont cependant connu une évolution positive depuis. De même, la part de l'APD multilatérale hors Nations Unies a stagné pendant presque toutes les années 90 sans montrer de signes concrets de reprise, mais a commencé à progresser légèrement en 2003. L'APD bilatérale a connu elle aussi une dynamique irrégulière sur les mêmes 12 années, avec des hausses de plus de 20 % en 2002 et 2003. On retiendra que le montant de l'APD bilatérale en chiffres absolus a été en moyenne deux fois plus élevée que celui de l'APD multilatérale au cours des 12 dernières années.

18. La part des contributions aux activités de coopération pour le développement des Nations Unies dans le montant total de l'APD affiche une tendance générale à la hausse entre 1992 et 2003, ces contributions représentant en moyenne 11 % de l'APD totale sur l'ensemble de la période. La part de l'APD bilatérale a fluctué au cours de la même période, sa moyenne s'établissant à 66,9 % de l'APD totale, tandis que celle de l'APD multilatérale hors Nations Unies a atteint son niveau le plus élevé en 1997, avec 24,3 %, pour baisser ensuite jusqu'à atteindre son niveau le moins élevé en 2003, avec 18,8 %.

Figure 3
Répartition de l'aide publique au développement (1992-2003)
(En pourcentage)



Mise en garde concernant l'estimation globale des ressources mises à la disposition du système des Nations Unies pour ses activités de coopération pour le développement

19. Comme il a déjà été dit, les tendances favorables évoquées ci-dessus doivent être interprétées avec prudence si l'on veut apprécier l'évolution des activités de coopération pour le développement à long terme des organismes des Nations Unies. Le montant total des contributions indiqué plus haut est plus élevé que le montant réel des activités opérationnelles de développement pour les raisons ci-après :

a) Le montant total des contributions inclut en effet les contributions au titre des secours d'urgence ou de l'aide humanitaire versées au PAM, à l'UNICEF et au PNUD, entre autres, alors que les secours d'urgence et l'aide humanitaire ne constituent pas des activités opérationnelles de développement selon la définition de l'Assemblée générale, cette dernière ne prenant en compte que les activités visant à favoriser le développement à long terme. Les activités opérationnelles de développement et l'aide humanitaire constituent certes d'utiles contributions du système des Nations Unies au développement des pays bénéficiaires et font officiellement partie de l'aide publique au développement, mais l'aide humanitaire ne doit cependant pas être confondue avec les activités opérationnelles pour le développement;

b) Les contributions aux organismes des Nations Unies comprennent aussi un certain nombre d'opérations qui transitent par des organismes du système à seule fin de pouvoir bénéficier de certains services administratifs fournis par ces organismes (passation de marchés, recrutement de personnel, etc.) contre paiement des frais correspondants. On peut se demander si ces opérations constituent réellement des activités de coopération pour le développement et devraient être incluses dans l'estimation. La réponse à cette question n'est pas simple³.

Comparaison avec les contributions consacrées à l'Association internationale de développement (IDA)

20. Le tableau 2 présente une comparaison entre les contributions totales destinées au système de coopération des Nations Unies pour le développement et celles consacrées à l'Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA), à partir des statistiques enregistrées par le Comité d'aide au développement (CAD).

Tableau 2
Les contributions au système de coopération des Nations Unies pour le développement et à l'Association internationale de développement : évolution comparée 1992-2003

(En millions de dollars des États-Unis)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Système des Nations Unies	5 991	5 105	5 587	5 599	5 499	5 542	5 832	6 973	7 278	7 775	8 138	10 493
Variation annuelle	– (14,7 %)	9,4 %	0,2 %	(1,8 %)	0,8 %	5,2 %	20,2 %	4,4 %	6,8 %	4,7 %	28,9 %	
IDA	6 312	4 983	4 620	5 419	3 992	4 084	4 163	2 923	3 713	3 638	3 320	3 179
Variation	– (21,1 %)	(7,3 %)	17,3 %	(26,3 %)	2,3 %	1,9 %	(29,8 %)	27,1 %	(2,0 %)	(8,7 %)	(4,2 %)	

Sources : Banque de données (OCDE/CAD et ONU) sur les activités opérationnelles pour le développement.

³ Il est possible que l'adéquation de ces contributions aux mandats et priorités des organismes concernés et la nature des activités qu'elles financent (à savoir si ces activités font partie ou non des activités inscrites au programme de l'organisme en vue de réaliser des objectifs de développement complexes) soient des critères suffisants pour déterminer s'il convient de les inclure dans l'estimation du montant des ressources affectées aux activités opérationnelles de développement. En règle générale, cependant, nous devrions exclure de ce calcul les contributions qui ne correspondent qu'à une simple intermédiation financière ou à la seule prestation de services consultatifs ou de gestion et qui n'ont pas un rapport spécifique avec les programmes de développement parrainés par l'organisme dans un pays donné. Il n'en reste pas moins difficile, sinon impossible, d'isoler sur le plan statistique ces opérations de pure « intermédiation financière » ou ces services de gestion « administrative » d'autres opérations communes qui, elles, peuvent constituer une véritable tentative de regrouper, sur un mode participatif, les contributions au titre du développement de plusieurs partenaires. Ces deux types d'opération peuvent en effet se ressembler et être désignées du même nom, qu'elles soient dissimulées sous les espèces d'opérations « multi-bi », de partage des coûts, de projets communs, d'activités communes ou de programmes communs, ou qu'elles soient considérées comme des contributions d'auto-assistance versées par les autorités nationales.

21. À l'exception de 1992, où le total des contributions à l'Association internationale de développement était légèrement supérieur à celui des contributions au système des Nations Unies, les statistiques sur les contributions globales faites au système des Nations Unies et à l'IDA pour les années suivantes montrent qu'après une stagnation initiale et une baisse des contributions (jusqu'en 1998), la tendance semble être en faveur du système des Nations Unies tandis que les contributions destinées à l'IDA ont accusé une forte baisse en 1999, qui a été suivie d'une certaine reprise puis pratiquement d'une stagnation jusqu'en 2003. Les contributions au système des Nations Unies, en revanche, ont connu une amélioration modeste mais continue de 2000 à 2002, jusqu'à ce qu'elles affichent une hausse notable en 2003, alors que les contributions faites à l'IDA étaient toujours en baisse. En 2003, le montant des contributions à l'IDA équivalait à 30 % seulement des contributions au système des Nations Unies⁴.

22. Cependant, cette conclusion se heurte au même problème statistique que celui qui a été signalé plus haut concernant les estimations des contributions globales faites au système des Nations Unies : d'une part, la valeur réelle des contributions destinées aux efforts de développement à long terme y est surestimée et, d'autre part, y figurent des contributions qui ne relèvent pas de la coopération pour le développement, puisqu'il s'agit de transfert de fonds qui ne sont pas consacrés, à proprement parler, au développement. En fait, ces contributions au système des Nations Unies comprennent également des fonds provenant de l'IDA ou d'autres organismes internationaux, dont les contributions aux activités au niveau des pays transitent (directement ou indirectement) par des organismes de l'ONU, ce qui pose le problème de la double comptabilisation de ces contributions.

23. À l'issue des négociations pour la treizième reconstitution des ressources de l'IDA en 2002, les ressources mobilisées s'élevaient à près de 23 milliards de dollars pour trois ans (2003-2005), soit plus de 7,6 milliards de dollars par an. Les négociations pour la quatorzième reconstitution des ressources de l'IDA ont pris fin en février 2005 et ont confirmé cette tendance, portant les contributions à l'IDA à au moins 34 milliards de dollars pour la période 2006-2008, soit une augmentation de près de 48 % par rapport au treizième exercice de reconstitution des ressources.

24. La comparaison entre engagements et versements est statistiquement inexacte même si le mécanisme de financement adopté par l'IDA a pour effet d'amortir les fluctuations⁵.

⁴ Ces données reposent sur les statistiques de l'aide publique au développement publiées par le CAD.

⁵ Cette difficulté est d'autant plus sérieuse si l'on considère que les contributions à l'IDA se font sous forme d'annonces de contributions, qui ont force obligatoire pendant les trois années de l'exercice de reconstitution, mais les versements ne se font que lorsque ces annonces sont converties en liquidités, ce qui peut s'étaler sur une période plus longue (de six à neuf ans). Qui plus est, puisque plusieurs organismes de l'ONU, notamment les fonds et les programmes, adoptent des contributions volontaires annuelles comme principal mode de financement pour leurs activités de coopération au développement, il est impossible de comparer les engagements vis-à-vis de l'IDA et les contributions correspondantes attendues pour le système des Nations Unies, à cause des différences dans la fiabilité des données. L'utilisation du plan de financement pluriannuel par les fonds et les programmes de l'ONU n'a pas éliminé le problème de la prévisibilité du financement à long terme.

Contributions aux ressources de base et aux autres ressources

25. La section III précise la différence qu'il y a entre les « ressources générales » ou « ressources de base » et les « autres ressources » (également appelées parfois « ressources à des fins spéciales », « ressources extrabudgétaires » et « ressources supplémentaires »). L'Assemblée générale a souligné à maintes reprises la nécessité d'accroître la part des contributions « générales » ou « de base » au système des Nations Unies pour le développement afin d'obtenir les moyens nécessaires à une coopération à long terme pour le développement. L'Assemblée n'a pas pour autant négligé l'augmentation des ressources autres que les ressources de base, qui viennent compléter les ressources consacrées aux activités opérationnelles de développement. Les contributions qui entrent dans la catégorie des « autres ressources »⁶ comprennent les moyens essentiels qui complètent les ressources de base, permettant ainsi aux organismes de l'ONU d'atteindre des objectifs de coopération plus ambitieux. Les « autres ressources », cependant, ne devraient être qu'un complément au niveau de financement qui permet d'assurer le fonctionnement d'un organisme, conformément à ses fonctions et son mandat et, pour reprendre la terminologie utilisée par l'Assemblée générale dans le paragraphe 20 de sa résolution 59/250, « ne peuvent remplacer les ressources de base ».

Encadré n° 2

Ressources de base et ressources non affectées

On se sert souvent de la distinction entre « ressources de base » et « autres ressources » pour définir la notion de contributions non affectées. Seules les contributions non affectées permettent à une institution d'allouer ses ressources en fonction de ses priorités, contrairement aux contributions affectées (expression souvent considérée comme synonyme d'aide liée), dont l'utilisation serait liée à des fins précises déterminées à l'avance.

Les contributions affectées, cependant, peuvent être liées à des thèmes qui sont essentiels au mandat de l'institution. Par conséquent, l'importance de ces ressources n'est donc nullement négligeable.

C'est pour cette raison que l'Assemblée générale souligne « que les contributions non affectées sont essentielles pour assurer la cohérence et l'harmonisation des activités opérationnelles de développement [du système des Nations Unies] » (par. 20 de la résolution 59/250). Il convient néanmoins de reconnaître que si les ressources de base ne sont par définition pas affectées, les autres ressources ne sont pas nécessairement affectées, puisqu'elles peuvent être les deux à la fois.

⁶ Comme indiqué plus haut, on trouve au titre des « autres ressources » certaines contributions qui ne correspondent pas à la véritable définition des efforts de coopération du système des Nations Unies pour le développement, puisqu'il ne s'agit pas exactement d'activités opérationnelles de ses organismes de développement mais de simples transferts de fonds ou de prestations de services d'administration (pour les achats ou le recrutement). Cela, par définition, ne s'applique pas aux contributions aux « ressources de base ».

26. Compte tenu de la place centrale qu'occupent les « ressources de base » ou « générales » dans la fonction de coopération pour le développement, il convient d'apprécier les tendances de cette catégorie de contributions, et de les comparer à celles des autres contributions reçues par l'ONU. La ventilation des contributions entre « ressources de base » et « autres ressources » n'est disponible que depuis 1996.

27. En analysant l'évolution annuelle de ces deux types de contributions (tableaux 3 et 4, figure 5), on note une tendance générale à la hausse, bien que les variations d'une année à l'autre ne permettent de déceler aucune évolution régulière. De plus, un problème technique posé par les données fournies par une grande organisation, qui a refondu sa définition des « ressources de base » et des « autres ressources » en 1999, fausse le sens de l'analyse de ces chiffres pour la période 1996-2003⁷.

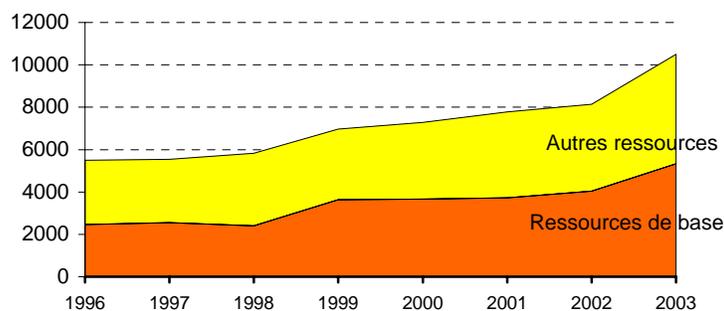
Tableau 3
Contributions au système des Nations Unies pour les activités opérationnelles de développement : ressources de base et autres ressources

(En millions de dollars des États-Unis)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Contributions totales	5 499,0	5 542,0	5 802,0	6 973,0	7 278,6	7 775,3	8 138,0	10 493,2
Ressources de base	2 467,0	2 546,0	2 403,9	3 638,3	3 661,6	3 725,3	4 064,3	5 336,5
Autres ressources	3 032,0	2 996,0	3 428,1	3 334,7	3 617,0	4 049,9	4 090,7	5 156,7

Figure 4
Contributions aux organismes des Nations Unies pour les activités opérationnelles de développement : ressources de base et autres ressources (1996-2003)

(En millions de dollars des États-Unis)



⁷ En 1999, le Programme alimentaire mondial a refondu les critères établis pour distinguer les ressources de base des autres ressources. Cela a eu un effet appréciable sur les statistiques qui concernent les ressources de base du système des Nations Unies, qui ont enregistré une brusque augmentation de 51,35 % cette année-là, due en grande partie à cette reclassification. Le rapport entre ces deux éléments s'est complètement modifié dans cette période. Les données agrégées du système ne rendent pas fidèlement compte des tendances des ressources de base et des autres ressources.

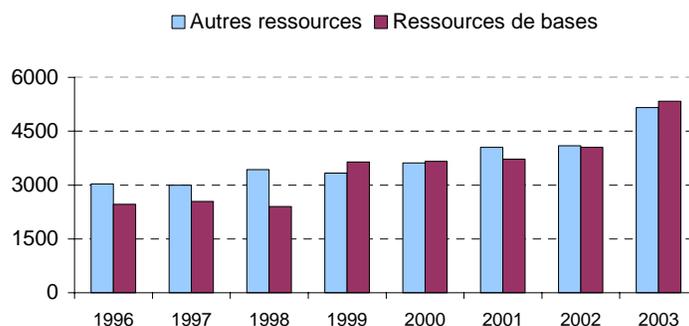
28. Ce problème technique a changé les résultats de l'analyse des variations annuelles, comme le montre le tableau 4, où l'augmentation anormale des contributions aux « ressources de base » en 1999 n'est due qu'à ce changement de définition.

Tableau 4
Augmentation annuelle des contributions totales aux activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
(En pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Contributions totales	0,78	4,69	20,18	4,38	6,82	4,66	28,44
Ressources de base	3,20	(5,58)	51,35	0,64	1,74	8,64	31,85
Autres ressources	(1,19)	14,42	(2,72)	8,47	11,97	1,01	1,01

29. De même, il est difficile d'interpréter l'information qui apparaît dans la figure 5, car il est impossible d'affirmer que les différentes définitions appliquées avant et après 1999 n'ont pas eu d'incidence sur l'augmentation des contributions aux « autres ressources » par rapport aux « ressources de base » de 1996 à 1998.

Figure 5
Contributions aux ressources de base et aux autres ressources : comparaison
(En millions de dollars des États-Unis)



Réexamen de l'analyse de l'évolution des contributions aux « ressources de base »

30. La seule façon de contourner cet obstacle statistique dans l'estimation des « ressources de base » et des « autres ressources » est de ne pas tenir compte des données fournies par le Programme alimentaire mondial (PAM) afin d'éviter cette distorsion. Les tableaux 5 et 6, ainsi que les figures 6 et 7, illustrent les conclusions de cette analyse. Ainsi, le tableau 5 et la figure 6 montrent encore que les contributions, dans leur ensemble, suivent une courbe ascendante, le taux moyen de croissance annuel étant de 9,3 % pour la période 1996-2003 (légèrement inférieur au

taux de 10,1 % affiché lorsque les données du PAM étaient prises en compte) mais cette analyse révèle des informations beaucoup plus intéressantes concernant les tendances de ces deux composantes et leur taille relative.

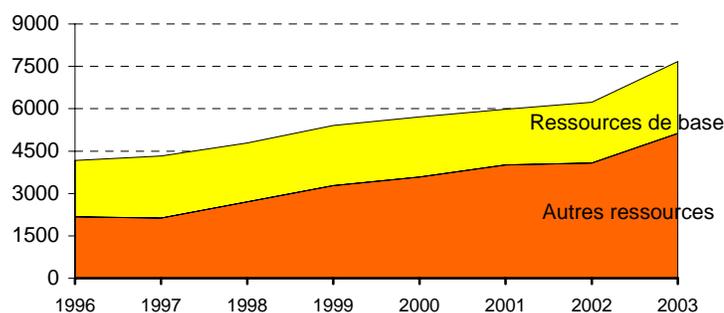
Tableau 5
Contributions aux activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement (à l'exclusion du PAM) : ressources de base et autres ressources

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Contributions totales</i>	<i>Ressources de base</i>	<i>Autres ressources</i>
1996	4 165,7	1 987,0	2 178,7
1997	4 329,1	2 197,2	2 131,9
1998	4 784,7	2 076,3	2 708,4
1999	5 406,2	2 125,7	3 280,5
2000	5 707,3	2 129,5	3 577,8
2001	5 981,3	1 969,4	4 011,9
2002	6 231,5	2 152,5	4 079,0
2003	7 673,2	2 544,5	5 128,7

Figure 6
Contributions aux activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement (à l'exclusion du PAM) : ressources de base et autres ressources

(En millions de dollars des États-Unis)



31. Les ressources de base (PAM excepté) ont fluctué autour du même niveau (2 milliards de dollars par an) pour la période concernée, sauf en 2003, où elles ont atteint 2 milliards 544,5 millions de dollars. Les « autres ressources », en revanche, ont enregistré une progression continue pendant la même période. Cela apparaît de manière d'autant plus évidente dans la figure 6, où la partie inférieure, qui correspond aux « autres ressources », augmente constamment tandis que l'espacement entre les courbes, qui correspond aux « ressources de base », demeure pratiquement inchangé, ce qui confirme la stagnation à long terme des « ressources

de base » et la diminution marquée de leur importance relative, par rapport aux « autres ressources », pour le système dans son ensemble.

Tableau 6

Part des ressources de base et des autres ressources dans l'ensemble des contributions destinées au système de coopération des Nations Unies pour le développement (à l'exclusion du PAM)

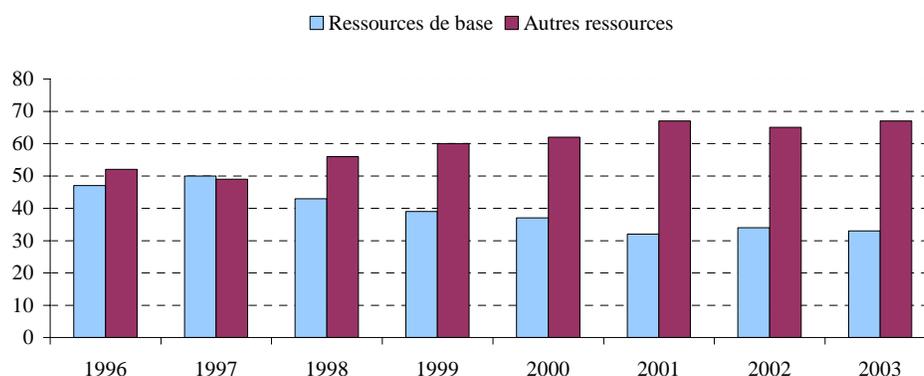
(En pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Ressources de base	47,7	50,8	43,4	39,3	37,3	32,9	34,5	33,2
Autres ressources	52,3	49,2	56,6	60,7	62,7	67,1	65,5	66,8

Figure 7

Part des ressources de base et des autres ressources dans le système des Nations Unies (à l'exclusion du PAM)

(En pourcentage)

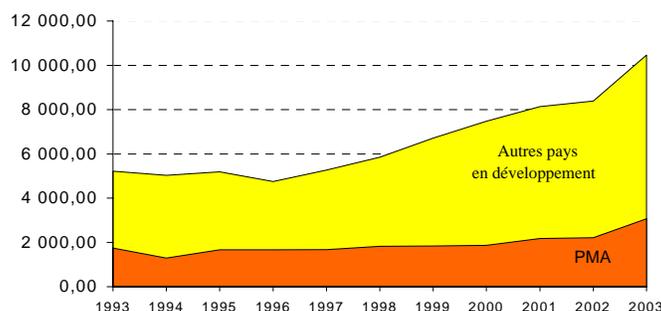


32. La proportion des contributions aux « ressources de base » par rapport à l'ensemble des contributions (tableau 6) a atteint son maximum en 1997 et a continué de diminuer pendant toute la période concernée, à l'exclusion d'une légère augmentation en 2002, malgré une progression des « ressources de base » en 2003. L'historique de la figure 7 montre le même phénomène de manière encore plus frappante puisque la hauteur des deux colonnes varie de façon divergente pendant la période concernée, traduisant ainsi le rôle de plus en plus grand des contributions aux « autres ressources » pour plusieurs organismes du système des Nations Unies, malgré les appels lancés par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social en faveur des « contributions de base ».

33. Dans l'ensemble, l'importance relative des « ressources de base » et des « autres ressources » pour la période donnée apparaît clairement dans la figure 8, où les ressources de base ne représentaient que 39,9 % des contributions totales pour toute la période. Ce pourcentage a continué à diminuer – il est de 33,2 % en 2003.

Figure 8
Part des ressources de base et des autres ressources dans le système des Nations Unies pour le développement (à l'exclusion du PAM): 1996-2003

(Pourcentage moyen)



34. Si l'on compare ces résultats, qui s'appliquent au système des Nations Unies (à l'exclusion du PAM), à la composition des « ressources de base » et des « autres ressources » dans certaines institutions particulières ou groupes d'institutions, on obtient les résultats suivants (voir tableau 7).

Tableau 7

Rapport entre les « ressources de base » et « autres ressources » et les contributions totales ventilées par institution ou groupe d'institutions (à l'exclusion du PAM)

(En pourcentage)

	Moyenne (1996-2003)		2003	
	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources
PPNUD*	34,8%	65,2%	27,6%	72,4%
FFNUAP	80,0%	20,0%	77,0%	23,0%
UUNICEF	52,5%	42,7%	47,5%	57,3%
Institutions spécialisées	33,9%	66,1%	32,7%	67,3%

* Ne comprend que les contributions au PNUD, à l'exclusion des autres fonds administrés par le PNUD.

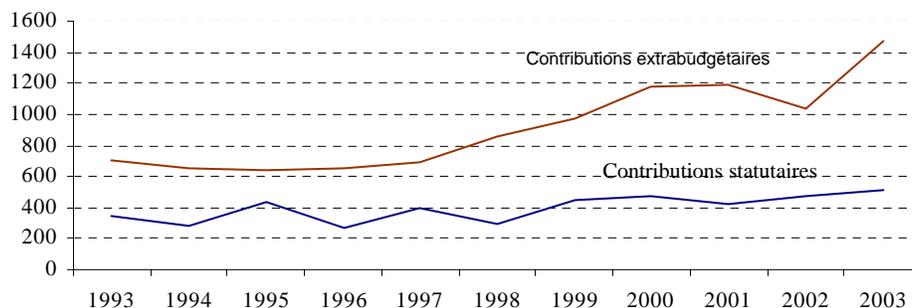
35. Les contributions aux budgets ordinaires des institutions spécialisées et des organismes techniques, qui sont fluctuantes ont tendance à ne pas dépasser la barre des 500 millions de dollars (voir figure 9). L'année 2003 a été la seule exception. Les contributions générales ont alors été légèrement supérieures (518 millions de dollars). En général, on constate que les contributions extrabudgétaires à ces institutions et organismes jouent un rôle de plus en plus grand dans leurs activités opérationnelles de développement. Cette tendance a été interrompue en 2001 et 2002, lorsque les contributions extrabudgétaires ont soit stagné (2001) soit diminué (2002). Les contributions extrabudgétaires ont augmenté de manière notable en 2003 pour atteindre 1,44 milliard de dollars, soit le double des contributions versées

en 1997. Le montant total des contributions extrabudgétaires reçues en 2003 est presque trois fois celui des contributions statutaires.

Figure 9

**Contributions statutaires et extrabudgétaires
aux institutions spécialisées et aux organismes techniques
des Nations Unies : 1993-2003**

(Millions de dollars des États-Unis)



36. Plus généralement, si l'on examine l'évolution annuelle des deux flux, les « ressources de base » (sans le PAM) ont progressé à un taux moyen annuel de 3,95 % pour la période concernée, avec une croissance irrégulière et dans l'ensemble modeste (voir tableau 8 et fig. 10). Des améliorations plus importantes ont été enregistrées les deux dernières années, en 2002 et en 2003. Cette très forte augmentation des contributions destinées aux « ressources de base » en 2003 est néanmoins inférieure à l'augmentation correspondante des contributions destinées aux « autres ressources ».

Tableau 8

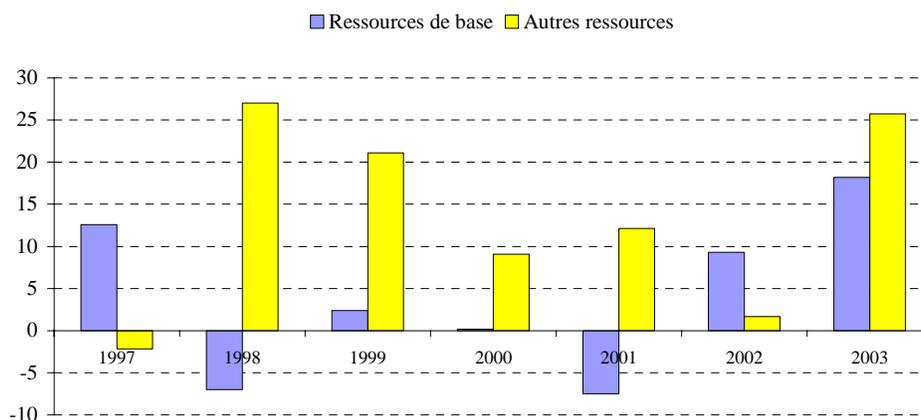
**Croissance annuelle des contributions versées aux fins des activités
opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement
(à l'exclusion du PAM) : ressources de base et autres ressources**

(En pourcentage)

	<i>Contributions totales</i>	<i>Ressources de base</i>	<i>Autres ressources</i>
1997	3,92	10,58	(2,15)
1998	10,52	(5,50)	27,04
1999	12,98	2,38	21,12
2000	5,57	0,18	9,06
2001	4,80	(7,52)	12,13
2002	4,18	9,30	1,67
2003	23,14	18,21	25,73

Figure 10
Croissance annuelle des contributions versées aux fins des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement (à l'exclusion du PAM)

(En pourcentage)



Comparaison des ressources « de base » et des autres fonds d'APD

37. La comparaison des contributions destinées aux « ressources de base » (à l'exclusion du PAM) et des autres fonds d'APD (tableau 1) révèle une situation qui est moins encourageante pour le système des Nations Unies que ce que les conclusions des paragraphes 12, 13 et 14 pourraient laisser croire, à partir des contributions totales consacrées au système de coopération des Nations Unies pour le développement. Cela apparaît de manière évidente dans le tableau 9.

Tableau 9

Comparaison entre les contributions de base au système de coopération des Nations Unies pour le développement (à l'exclusion du PAM) et l'ensemble de l'APD, l'APD provenant de sources multilatérales extérieures au système des Nations Unies et l'APD bilatérale (1996-2003)

(En millions de dollars des États-Unis et pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Ressources « de base » système des Nations Unies	1 987	2 197	2 076	2 125	2 129	1 969	2 152	2 544
APD multilatérale de sources extérieures au système des Nations Unies	17 827	18 003	18 735	19 156	20 089	20 085	21 502	25 197
Rapport ressources « de base » système des Nations Unies et APD multilatérale extérieure	11,1 %	12,2 %	11,1 %	11,1 %	10,6 %	9,8 %	10,0 %	10,1 %
APD bilatérale	39 928	33 253	35 935	38 378	36 847	36 033	43 463	52 832

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Rapport ressources « de base » système des Nations Unies et APD bilatérale	5,0 %	6,6 %	5,8 %	5,5 %	5,8 %	5,5 %	5,0 %	4,8 %
Total APD	56 698	49 628	53 124	54 259	54 877	53 612	61 493	72 307
Rapport ressources « de base » système des Nations Unies et total APD	3,5 %	4,4 %	3,9 %	3,9 %	3,9 %	3,7 %	3,5 %	3,5 %

38. Alors que le total des contributions versées au système des Nations Unies, dont celles destinées au PAM, représentait 13,4 % de l'ensemble de l'aide publique au développement (tableau 1), les contributions au titre de ses « ressources de base » (à l'exclusion du PAM) ne représentaient que 3,5 % de l'ensemble de l'APD. À titre de comparaison, celles versées aux organismes multilatéraux qui ne font pas partie du système des Nations Unies représentent 18,8 % de l'APD, alors que la coopération bilatérale représentait 67,7 % du total de l'APD. En 2003, le total des contributions destinées au système des Nations Unies s'élevait à 71,4 % du montant des contributions destinées aux organismes multilatéraux qui ne font pas partie du système des Nations Unies, alors que les « ressources de base » (à l'exclusion du PAM) ne représentaient que 10,1 % de ces contributions au titre de l'APD multilatérale à l'extérieur du système des Nations Unies.

39. Si l'on compare les contributions au système des Nations Unies et les fonds destinés à la coopération bilatérale, les « ressources de base » (à l'exclusion du PAM) ne représentaient que 4,8 % du montant des programmes bilatéraux en 2003, alors que le rapport entre l'ensemble des contributions destinées au système des Nations Unies et à la coopération bilatérale atteignait près de 20 % de l'APD bilatérale.

40. Si l'on fait une comparaison entre les contributions aux « ressources de base » du système des Nations Unies (à l'exclusion du PAM) et les fonds fournis à l'IDA (tableau 10), on se fait une idée beaucoup plus claire de la situation qu'en observant les pourcentages élevés de contributions totales destinées au système des Nations Unies par rapport aux contributions consacrées à l'IDA (voir tableau 2).

41. Les contributions aux « ressources de base » du système des Nations Unies jouent dès lors, en termes relatifs, un rôle beaucoup plus modeste que d'autres sources de financement international du développement.

Tableau 10

Contributions aux ressources de base destinées au système de coopération des Nations Unies pour le développement (à l'exclusion du PAM) et contributions destinées à l'IDA : comparaison (1996-2003)

(En millions de dollars des États-Unis)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Ressources de base - système des Nations Unies (excepté le PAM)	1 987	2 197	2 076	2 125	2 129	1 969	2 152	2 544

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
IDA	3 992	4 084	4 163	2 923	3 713	3 638	3 320	3 179
Rapport ressources de base (ONU)/IDA	49,8 %	53,8 %	49,9 %	72,7 %	57,3 %	54,1 %	64,8 %	80,0 %

Contributions par groupe d'organismes

42. Les quatre principaux fonds et programmes (PNUD, UNICEF, FNUAP et PAM) représentent environ trois quarts des ressources engagées par le système des Nations Unies au titre des activités de coopération pour le développement (voir tableau 11 et figure 11).

Tableau 11

Contributions versées aux fonds, programmes, institutions spécialisées et autres entités des Nations Unies, par groupe

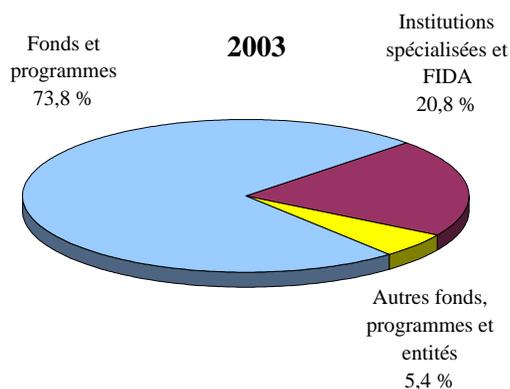
(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Principaux fonds et programmes</i>	<i>Autres fonds et programmes et entités des Nations Unies</i>	<i>Organismes techniques, institutions spécialisées et FIDA</i>
1992	4 712,8	73,5	1 205,2
1993	3 966,0	55,0	1 084,7
1994	4 479,8	78,3	1 029,0
1995	4 330,5	69,8	1 199,0
1996	4 404,2	121,0	973,8
1997	4 289,5	83,8	1 208,7
1998	4 520,0	72,7	1 239,6
1999	5 060,9	369,5	1 542,6
2000	5 139,5	364,1	1 775,0
2001	5 624,2	496,9	1 655,1
2002	6 085,9	521,1	1 531,0
2003	7 745,1	569,2	2 178,9

43. Par rapport au début des années 90, la part de ces fonds, programmes et institutions spécialisées a légèrement baissé. En 1994, ils représentaient 80 % du montant total des ressources (niveau le plus élevé enregistré dans les années 90) reçues par le système des Nations Unies pour les activités opérationnelles de développement. Quant aux institutions spécialisées (en tant que groupe, comprenant également, dans ce cas, le FIDA pour des raisons statistiques), elles comptent pour 20 % du total, avec une variation marginale sur la période. Les autres fonds, programmes et entités des Nations Unies forment le groupe le plus petit, avec seulement 6 % du montant total des ressources en 2003. Avant 1999, leur part s'établissait entre 1 et 2 %. Elle est montée à plus de 5 % en 1999 et a peu évolué jusqu'en 2003.

Figure 11
Contributions versées aux fonds, programmes, institutions spécialisées et autres entités des Nations Unies, par groupe

(En pourcentage)



Contributions versées aux fonds et programmes des Nations Unies

44. Dans le contexte du financement des activités de coopération des Nations Unies pour le développement depuis le début des années 90, on note également la diminution relative continue des ressources de base des fonds et programmes des Nations Unies. En revanche, le recours aux autres ressources (ou ressources supplémentaires) a considérablement augmenté depuis 1996.

45. Le tableau 12 montre l'évolution des contributions aux ressources de base pour chacun des quatre principaux fonds et programmes à partir de 1992.

Tableau 12

Contributions des ressources de base versées par les gouvernements et d'autres sources aux fonds et programmes

(En millions de dollars)

	<i>PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>
1992	1 073,8	233,2	548,0	^a
1993	909,0	217,0	509,0	^a
1994	942,8	254,5	535,0	^a
1995	911,0	305,0	541,9	^a
1996	854,8	232,4	516,1	480,0
1997	766,6	377,0	529,3	348,8
1998	757,0	268,9	577,9	327,6
1999	681,3	244,1	585,9	1 512,6 ^b
2000	634,1	256,4	596,7	1 532,1 ^b
2001	651,7	260,2	541,4	1 755,9 ^b

	<i>PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>
2002	663,1	246,5	697,2	1 894,8 ^b
2003	769,9	288,5	720,8	2 792,0 ^b

^a Les données sur la ventilation des ressources de base ne sont pas disponibles.

^b L'augmentation apparente de 1999 et 2000 est en grande partie due à la modification des règles définissant les ressources ordinaires au PAM.

Contributions versées à d'autres fonds, programmes et entités des Nations Unies

46. Les contributions aux autres fonds, programmes et autres organisations ou entités des Nations Unies, apparaissant au point 5 du tableau A1 de l'annexe et à la catégorie c) de l'Encadré 1, ont plafonné à moins de 100 millions de dollars pendant la majeure partie des années 90. L'accroissement annuel le plus important a été relevé en 1999 lorsque le montant total des ressources a plus que triplé pour atteindre 369,5 millions de dollars. Le niveau le plus élevé jamais atteint par ce groupe a été enregistré en 2003 avec 569 millions de dollars. Malgré cette croissance, les ressources mobilisées par les autres fonds, programmes et entités des Nations Unies n'ont pas dépassé 5 % environ du montant total des ressources versées au système des Nations Unies pour les activités opérationnelles de développement.

Contributions versées aux institutions spécialisées et organismes techniques

47. Le montant total des contributions versées aux institutions spécialisées et organismes techniques (à l'exclusion du FIDA) ont atteint 1 milliard 985 millions de dollars en 2003, soit plus du double du montant atteint en 1992. La croissance annuelle la plus importante (+31,3 %) a été réalisée en 2003. Si on inclut le FIDA dans ce groupe, le montant total des ressources mobilisées en 2003 s'établit à 2 milliard 179 millions de dollars. En 2003, la part du montant total des ressources mobilisées pour les institutions spécialisées, les organismes techniques et le FIDA représentait 20,8 % du montant total des ressources versées au système des Nations Unies pour les activités opérationnelles de développement.

C. Dépenses

Évolution générale

48. Entre 1993 et 2003, les dépenses engagées par le système des Nations Unies pour les activités opérationnelles et financées par des dons⁸ et des prêts à des conditions libérales⁹ sont passées de 5,2 à 9 milliards 970 millions de dollars pour un total d'environ 68 milliards de dollars sur l'ensemble de la période¹⁰. La dépense

⁸ Y compris les dépenses engagées par le PNUD et les fonds administrés par lui, le FNUAP, l'UNICEF, le PAM, les institutions spécialisées et d'autres organisations, mais aussi les contributions gouvernementales autofinancées. Voir les notes du tableau B1 sur les sources des fonds.

⁹ Prêts à des conditions libérales accordés par le canal du FIDA.

¹⁰ Aux prix et taux de change courants. Les dépenses engagées par le HCR au titre de l'assistance humanitaire ne sont pas comprises dans ce chiffre.

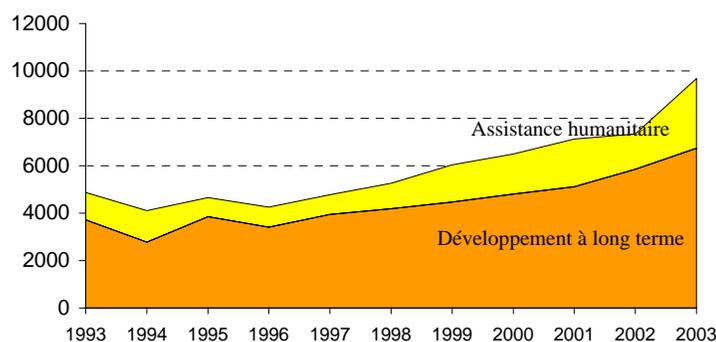
annuelle moyenne s'est établie à 6 milliards 180 millions de dollars. L'augmentation annuelle moyenne a été d'environ 7,6 %.

49. De 1993 à 1996 (voir figure 12), les dépenses annuelles ont soit baissé soit fluctué, avec la forte baisse initiale de 1993 et la stagnation des contributions qui a suivi de 1994 à 1997. L'évolution, devenue positive au début de 1997, s'est poursuivie et a atteint un maximum en 2003 avec 9 milliards 970 millions de dollars, soit quasiment le double du chiffre de 1993. L'augmentation considérable, de 31 %, enregistrée en 2003 était sans précédent, due en grande partie à la forte poussée des dépenses du PAM, qui, cette année-là, ont compté pour 34 % du montant total des dépenses du système des Nations Unies et représenté le double des dépenses consenties par le PAM l'année précédente.

Figure 12

Montant total des dépenses engagées entre 1993 et 2003 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles

(En millions de dollars)

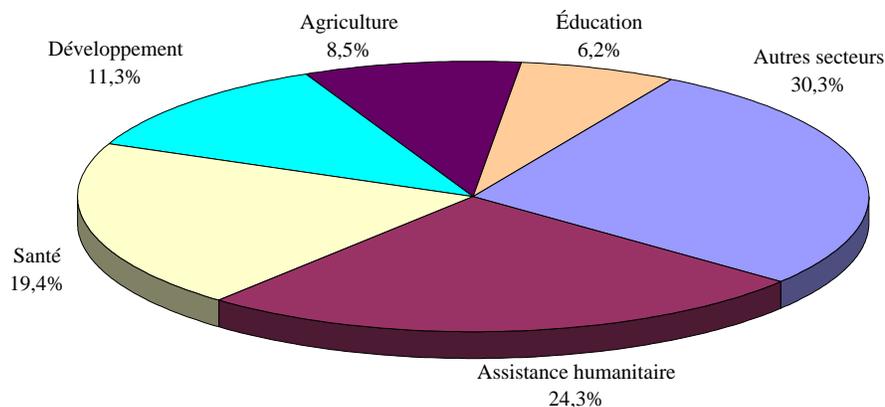


Dépenses par secteur

50. L'évolution des dépenses des organismes des Nations Unies apparaît plus clairement lorsqu'elle est rapportée à l'évolution des dépenses sectorielles. Au cours de la période allant de 1993 à 2003, cinq secteurs principaux ont absorbé presque 70 % du montant total des dépenses financées par des dons¹¹ : *Assistance humanitaire* (24,3 %); *Santé* (19,4 %); *Questions concernant le développement général* (11,3 %); *Agriculture, sylviculture et pêche* (8,5 %) et *Éducation* (6,2 %).

¹¹ La classification par secteur s'appuie sur la « classification-programme révisée du Comité administratif de coordination (CAC) », approuvée au nom de l'ex-CAC par le Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations, à sa douzième session tenue à Genève du 2 au 6 mars 1998. Les attributions du CAC ont été transférées au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS).

Figure 13
Part des dépenses engagées entre 1993 et 2003 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles, par secteur



51. La santé est, par ordre d'importance, le deuxième secteur de dépenses. Ce sont essentiellement les institutions spécialisées (telles que l'OMS) et l'UNICEF qui, ensemble, ont absorbé plus de 82 % des dépenses consacrées à ce secteur. La part de l'UNICEF a baissé au cours des cinq dernières années, alors que celle des institutions spécialisées passait de 43 % pendant la période allant de 1993 à 1998 à 52 % pendant la période allant de 1999 à 2003.

52. Le troisième secteur, par ordre d'importance, est celui des questions concernant le développement général. Il est essentiellement représenté par les dépenses du PNUD, qui ont en moyenne compté pour 77 % du montant total pendant la période considérée. L'UNICEF a également contribué à ce groupe de dépenses, avec une part croissante, qui est passée de 16 % pour la période allant de 1993 à 1998 à 22 % pour les cinq dernières années.

Tableau 13
Répartition des dépenses consacrées entre 1993 et 2003 aux activités opérationnelles de développement, par secteur
 (En pourcentage)

	02. Questions concernant le développement	06. Agriculture, sylviculture et pêche	13. Santé	14. Éducation	16. Assistance humanitaire	Total partiel pour les principaux secteurs	Autres secteurs	Total
1993	8,5	10,4	24,3	6,2	23,6	73,0	27,0	100,0
1994	12,4	9,6	20,1	6,0	32,2	80,4	19,6	100,0
1995	10,9	8,5	26,1	6,3	17,2	69,1	30,9	100,0
1996	15,2	9,2	16,7	6,3	19,8	67,2	32,8	100,0
1997	15,8	8,7	19,3	7,0	17,4	68,2	31,8	100,0
1998	16,9	8,2	15,4	6,7	20,4	67,7	32,3	100,0
1999	14,5	7,3	16,7	6,3	26,0	70,8	29,2	100,0
2000	9,0	9,7	21,0	4,9	25,9	70,6	29,4	100,0
2001	8,0	9,7	17,7	5,2	28,3	68,9	31,1	100,0
2002	13,5	6,6	20,9	7,4	20,3	68,6	31,4	100,0
2003	11,0	7,2	17,6	6,3	30,3	72,5	27,5	100,0

53. En ce qui concerne l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les institutions spécialisées (telles que la FAO) ont absorbé 53 % des dépenses, le PNUD et le PAM contribuant respectivement à hauteur de 30 et 17 % des dépenses pendant la période allant de 1993 à 2003. La part des institutions spécialisées est passée à 56 % au cours de la deuxième moitié de la période (1999-2003) contre 50 % au cours de la première moitié, tandis que celle du PNUD a baissé de 32 à 28 %.

54. Dans le secteur de l'éducation, les dépenses ont été engagées par plusieurs organismes : le PAM (31 %), l'UNICEF (21 %) et les institutions spécialisées (notamment l'UNESCO) avec 17 %. Les parts du PNUD et du PAM ont peu à peu baissé tandis que celles de l'UNICEF et des institutions spécialisées augmentaient.

55. Les dépenses du FNUAP, entièrement consacrées au secteur de la population, ont représenté 90 % du montant total des dépenses allouées à ce secteur au cours de la période allant de 1993 à 2003.

Dépenses consacrées à l'assistance humanitaire

56. L'assistance humanitaire¹² représente la part la plus importante du montant total des dépenses du système des Nations Unies consacrées au développement. Sur

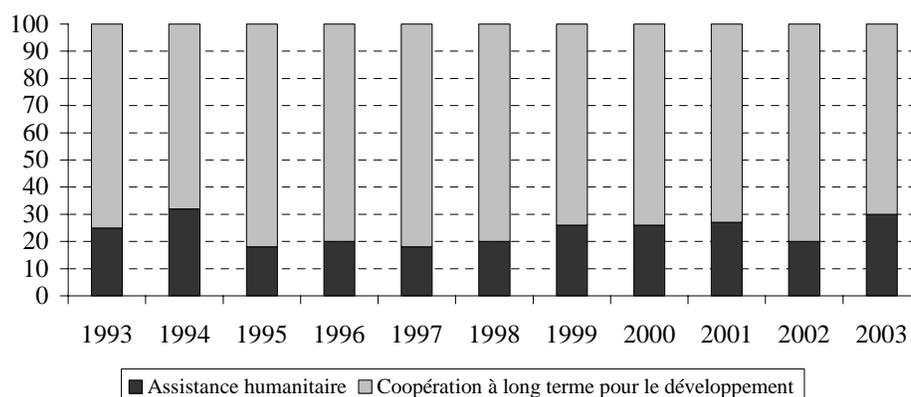
¹² À l'exclusion des dépenses du HCR. Les dépenses du système des Nations Unies consacrées à l'assistance humanitaire sont donc systématiquement sous-estimées. On se souviendra que dans la première partie de la présente section, il n'a pas été possible, sur la base des informations disponibles, d'estimer les prévisions relatives aux contributions concernant l'assistance humanitaire.

l'ensemble de la période de 11 ans allant de 1993 à 2003, ce poste de dépenses s'est considérablement accru au cours des cinq dernières années (entre 1999 et 2003), passant à 26 % du montant total contre 22 % au cours de la période précédente (1993-1998), comme l'indique la figure 14 concernant l'évolution annuelle des dépenses par secteur. Avec l'envolée enregistrée en 2003, la part de ce secteur dans les dépenses totales a grimpé à 30 %.

57. Entre 1993 et 2003, le PAM a dépensé environ 81 % des ressources consacrées à l'assistance humanitaire. Sa part a diminué de 90 % au cours des six premières années à environ 74 % au cours des cinq années suivantes (1999-2003), malgré la hausse constatée en 2003. À partir de 1999, les institutions spécialisées et les autres organisations (à l'exclusion du PNUD, de l'UNICEF, du FNUAP et du FIDA) ont participé beaucoup plus largement à l'assistance humanitaire, puisqu'elles ont consommé en moyenne environ 19 % des dépenses, avec un maximum de 26,6 % en 2002.

Figure 14
Parts respectives des dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement (coopération à long terme pour le développement) et à l'assistance humanitaire dans le système des Nations Unies entre 1993 et 2003

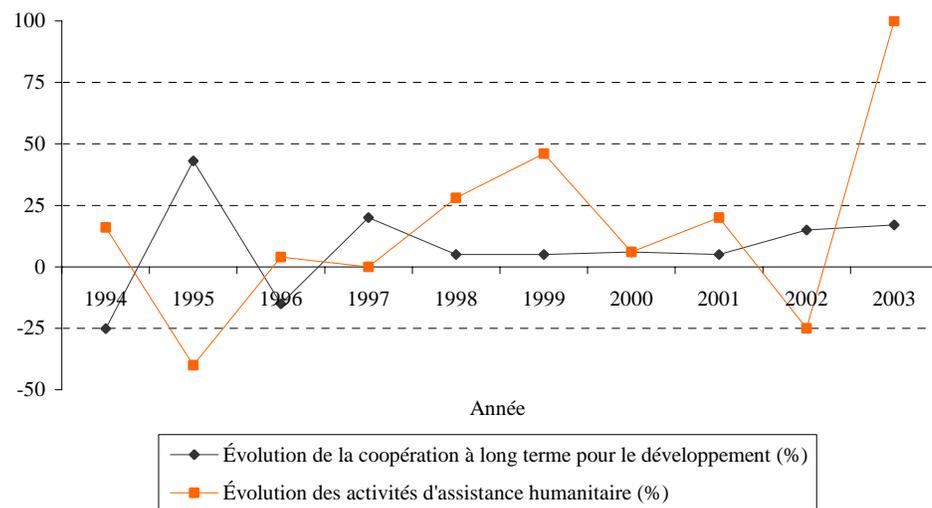
(En pourcentage)



58. Les dépenses consacrées à l'assistance humanitaire se sont accrues à une moyenne annuelle de 15,3 % au cours de la période considérée (1993-2003), tandis que les activités opérationnelles de développement (à l'exclusion de la composante assistance humanitaire) ont augmenté beaucoup moins et de façon plus régulière, à un rythme de 7,4 % par an (voir figures 13 et 14 relatives à l'évolution annuelle).

Figure 15
Parts respectives des dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement (coopération à long terme pour le développement) et à l'assistance humanitaire dans le système des Nations Unies (évolution annuelle)

(En pourcentage)



Dépenses par organisme

59. Les dépenses du PNUD (y compris les dépenses financées par des fonds administrés par lui) ont augmenté jusqu'en 1998, puis ont fléchi et se sont ralenties au cours des quatre années suivantes avant de revenir en 2003 au niveau de 1998 (voir figure 16). Les dépenses du PAM et de l'UNICEF ont diminué de 1993 à 1997, puis ont augmenté de nouveau. La hausse des dépenses du PAM en 2003 était particulièrement importante, compte tenu de l'accroissement soudain de ses opérations d'assistance humanitaire. Les dépenses de l'UNICEF n'ont redémarré qu'en 1999.

Figure 16
**Dépenses consacrées entre 1993 et 2003 aux activités opérationnelles
des fonds et programmes des Nations Unies**

(En millions de dollars)

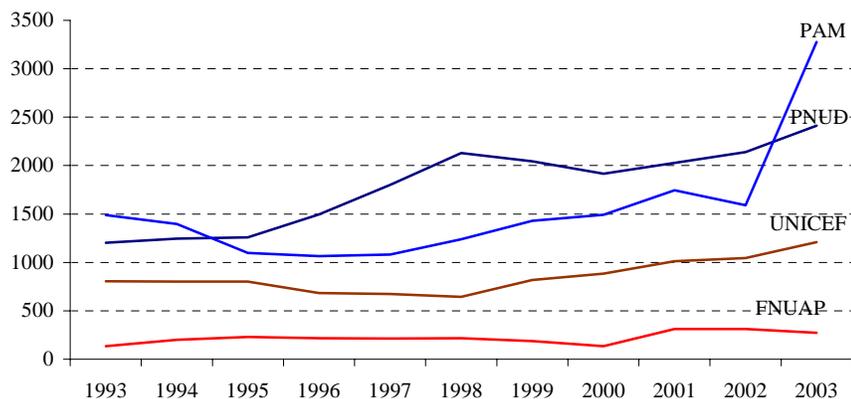
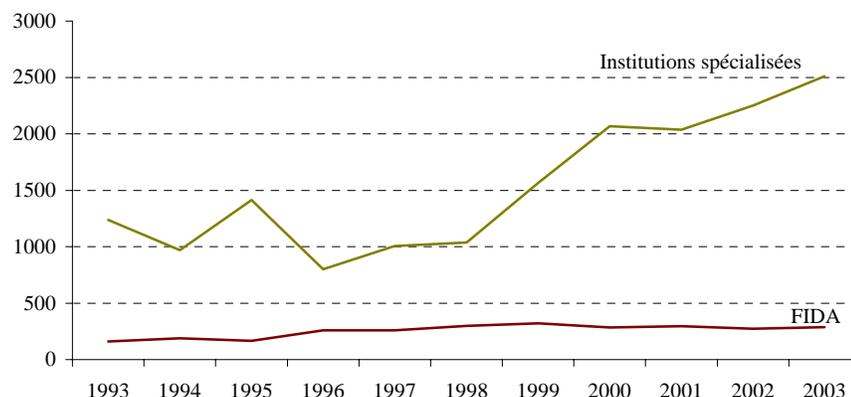


Figure 17
**Dépenses consacrées entre 1993 et 2003 aux activités opérationnelles
des institutions spécialisées et du FIDA**

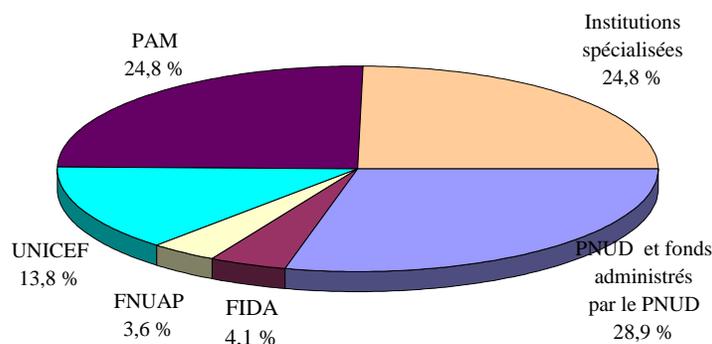
(En millions de dollars)



60. Les dépenses engagées par les institutions spécialisées, qui ont suivi un rythme irrégulier (voir fig. 17), ont plutôt baissé jusqu'en 1998 (à l'exception de 1995), avant d'augmenter considérablement de 51 % et de dépasser celles du PNUD entre 2000 et 2003. Les dépenses humanitaires de ce groupe d'institutions spécialisées et d'autres organisations du système des Nations ont fortement augmenté à partir de 1999. Pendant la période allant de 1999 à 2003, elles ont représenté en moyenne 19 % du montant total des dépenses engagées par le système au titre des activités humanitaires.

61. La part des dépenses du PNUD, y compris les dépenses financées par des fonds administrés par celui-ci, est la plus importante dans le système des Nations Unies (voir fig. 18). Le PNUD est suivi du PAM et de l'UNICEF. La part conjuguée des institutions spécialisées et des autres organisations (non compris le FIDA) est de 25 %. Celle du FIDA est de 4 %. Au cours des cinq dernières années, la part du PNUD a cependant décliné, alors que celle des institutions spécialisées augmentait, mettant les deux quasiment à égalité (environ 27 %) entre 1999 et 2003. Le PAM a participé aux dépenses à hauteur de 25 % environ entre 1993 et 2003 et a enregistré une forte hausse en 2003 avec 33 % du montant total.

Figure 18
Part des dépenses consacrées entre 1993 et 2003 aux activités opérationnelles du système, par organisme
(En pourcentage)



Les pays les moins avancés

62. Les pays les moins avancés ont bénéficié au cours de la période allant de 1993 à 2003 d'environ 30 % du montant total des dépenses. Après le maximum historique de 35 % enregistré en 1996, les dépenses consacrées à ces pays ont diminué à 29 % en 2003. À partir de 1993, année de base, les dépenses ont baissé, puis stagné jusqu'en 1997. De 1998 à 2003, elles ont augmenté, bien que de façon inégale, avec des hausses marginales en 1999, 2000 et 2002. L'année 2003 a connu une hausse très importante de 38 % par rapport à l'année précédente. Entre 1993 et 2003, les dépenses se sont accrues de 76 %.

Figure 19
Dépenses engagées entre 1993 et 2003 dans les pays les moins avancés par rapport au montant total des dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)

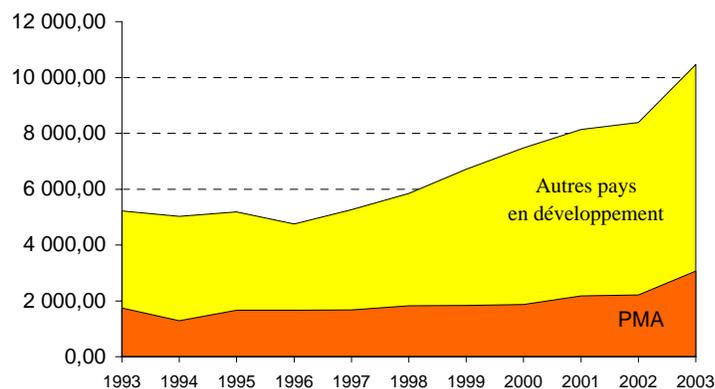
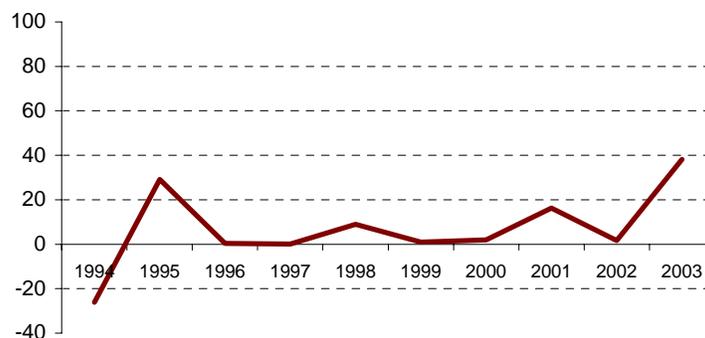


Figure 20
Évolution en pourcentage des dépenses engagées entre 1993 et 2003 dans les pays les moins avancés (PMA)



63. Au cours des cinq dernières années (1999-2003), 63 % des dépenses consacrées aux pays les moins avancés sont allées à 11 pays¹³. Les dépenses engagées en Afghanistan, qui ont connu la plus forte augmentation en trois ans (entre 2001 et 2003), ont atteint presque 12 % du montant total des dépenses affectées aux pays les moins avancés au cours de cette période. Les dépenses consacrées aux autres pays, notamment le Mozambique et les pays situés autour ou à proximité de la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie et Ouganda) ont aussi fortement augmenté en 2003 par rapport à l'année précédente.

¹³ Afghanistan, Angola, Bangladesh, Cambodge, Éthiopie, Mozambique, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Soudan.

64. Par rapport à l'accroissement moyen du montant total des dépenses, qui s'est établi à 7,6 % par an, l'accroissement annuel moyen des dépenses engagées dans les pays les moins avancés a été plus faible, atteignant environ 7 %.

65. S'agissant des dépenses des institutions spécialisées en faveur des pays les moins avancés, le PAM s'est placé en tête avec 42 % du montant total, suivi du PNUD avec 21 % et de l'UNICEF avec 19 %.

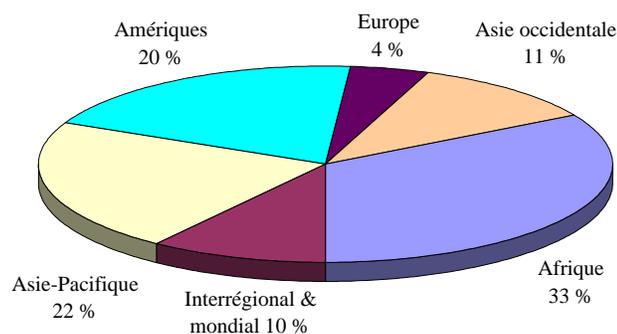
Dépenses par région

66. Au cours de la période considérée (1993-2003), l'Afrique a été, sur les cinq régions géographiques, celle qui a bénéficié de la plus grande part des dépenses, avec 33 % du montant total. Elle a été suivie de la région Asie-Pacifique (22 %), des Amériques (20 %) et de l'Asie occidentale (11 %). Environ 10 % des dépenses ont été consacrées aux programmes interrégional et mondial.

67. Les dépenses engagées en Afrique ont baissé entre 1993 et 1997, passant de 2 milliards 60 millions de dollars en 1993 à environ 1,8 milliard de dollars en 1998 et 1999. Elles ont fortement augmenté en 2000 (+35 %), pour s'établir à 2,5 milliards de dollars pendant les trois années suivantes, c'est-à-dire jusqu'en 2002, avant d'augmenter fortement (+36 %) en 2003. Au cours des 11 années de référence (1993-2002), les dépenses engagées en Afrique ont augmenté de 60 %. Les augmentations de dépenses ont profité notamment aux pays de la région des Grands Lacs.

68. Les dépenses consacrées à la région Asie-Pacifique ont connu une hausse plus régulière puis ont légèrement baissé en 2003. De même, les dépenses engagées dans la région des Amériques ont régulièrement progressé, dépassant celles consacrées à la région Asie-Pacifique en 1998, puis diminuant l'année suivante avant de stagner pendant quatre années et d'augmenter de nouveau en 2003.

Figure 21
**Répartition des dépenses engagées entre 1993 et 2003
au titre des activités opérationnelles, par région**

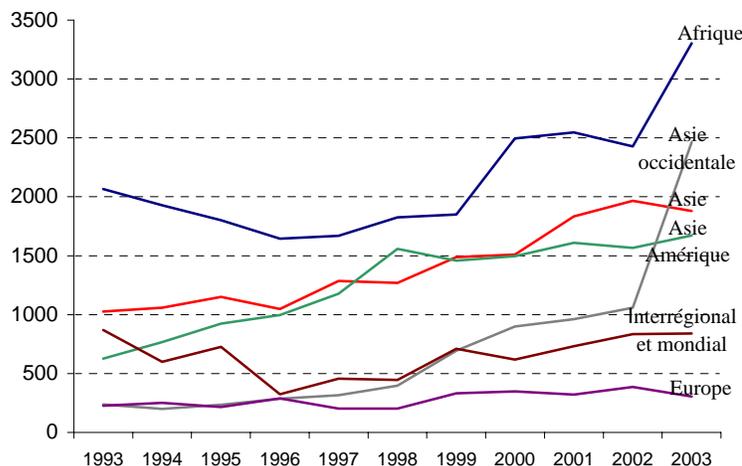


69. Entre 1993 et 1996, les dépenses consacrées à l'Asie occidentale ont été proches des niveaux de dépenses engagées en Europe. Elles ont sensiblement augmenté à partir de 1997 et ont connu les hausses les plus fortes en 1999 (avec

l'Iraq et Chypre) et en 2003 (avec l'Iraq). Entre 2002 et 2003, elles ont atteint leur niveau le plus élevé, à la faveur d'une hausse de 132 %, essentiellement due à un surcroît d'engagements en Iraq (+340 %) où les dépenses sont passées de 349 millions de dollars à 1 milliard 540 millions de dollars.

Figure 22
Dépenses engagées entre 1993 et 2003, par région

(En millions de dollars des États-Unis)



III. Considérations méthodologiques

70. L'information et la couverture statistiques, les définitions et les sources concordent avec celles utilisées les années précédentes. On trouvera ci-après des explications concernant les principaux termes et notions¹⁴. Sauf indication contraire, les contributions et les dépenses sont exprimées en dollars des États-Unis et les montants sont calculés sur la base des taux de change actuels. Les tendances sont estimées en valeur nominale, c'est-à-dire au prix du marché, et non en valeur réelle. Les chiffres moyens correspondent à la moyenne relevée pendant les périodes considérées.

Sources statistiques

71. Les données utilisées proviennent des états financiers des quatre principaux fonds et programmes des Nations Unies et de l'information sur les activités de coopération technique collectée par les services de statistique du PNUD auprès d'autres organismes des Nations Unies, y compris les institutions spécialisées et d'autres entités, et exposée dans les annexes statistiques du rapport annuel de

¹⁴ Les appellations employées dans le présent rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le terme « pays » utilisé dans le présent rapport s'applique aussi, le cas échéant, à des territoires ou à des zones.

l'Administrateur (« Information on United Nations system regular and extrabudgetary technical cooperation expenditures. Addendum: statistical annex¹⁵ »). Les définitions utilisées dans le corps du présent document sont celles qui figurent dans les annexes statistiques du rapport annuel de l'Administrateur. Les éléments d'information relatifs au FIDA proviennent de ce même document.

72. Les éléments d'information concernant les activités de coopération pour le développement autres que celles soutenues par le système des Nations Unies, au moyen de dons ou de prêts à des conditions de faveur, reposent sur des statistiques émanant du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Il serait certes utile d'examiner les initiatives d'aide au développement engagées par des acteurs non officiels, à savoir les organisations non gouvernementales et les fondations privées, mais les échanges entre les entités non gouvernementales et le système des Nations Unies ne sont pas couverts dans le présent rapport, à quelques exceptions près.

Période considérée

73. La période couverte par le présent rapport va de 1992 (1993 pour les dépenses) à 2003, dernière année pour laquelle on dispose de données confirmées. Des comparaisons sont parfois faites sur des périodes plus courtes¹⁶, qui ne coïncident avec le cycle de programmation d'aucun organisme en particulier, afin de cerner les évolutions à moyen et à long terme.

Données prises en considération

74. Les données sur les contributions s'entendent des contributions effectivement reçues des gouvernements et d'autres sources au cours d'une année civile. Les recettes nettes provenant de la vente des cartes de vœux de l'UNICEF sont également comprises dans les contributions. Les données relatives à d'autres recettes provenant de transferts de ressources d'un organisme à un autre sont exclues afin d'éviter de comptabiliser les contributions deux fois. Les montants versés aux agents d'exécution au titre des frais généraux par d'autres organismes des Nations Unies sont exclus des contributions et des dépenses pour éviter de les comptabiliser deux fois.

75. Les données sur les dépenses et les décaissements représentent l'appui donné par les organismes des Nations Unies aux programmes et aux projets ou, de façon plus générale, aux activités de développement des pays en développement. Les dépenses d'appui au programme ainsi que les frais d'administration et les autres dépenses d'appui, lorsqu'ils peuvent être isolés, sont (ou devraient être) exclus des prévisions de dépenses globales pour les activités opérationnelles en faveur du développement. Étant donné le type d'information dont on a disposé pour établir le présent rapport, il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre les

¹⁵ DP/2004/37/Add.1.

¹⁶ Par exemple, du fait que l'on ne faisait pas nécessairement la distinction entre les ressources de base et les autres ressources au début des années 90, on ne dispose d'éléments d'information sur les tendances relatives aux contributions de base et aux contributions supplémentaires (autres ressources) pour l'ensemble du système des Nations Unies qu'à partir de 1996. Par ailleurs, les contributions ordinaires au budget du PAM ont augmenté considérablement en 1999, principalement par suite de l'évolution des critères adoptés pour faire la distinction entre les ressources de base et les autres ressources. Les statistiques globales pour ces deux groupes de contributions ne sont donc comparables sur le plan statistique qu'à partir de 1999.

dépenses de développement et les autres dépenses et il se peut que des dépenses d'administration soient comptabilisées dans les données relatives aux dépenses¹⁷. De même, il n'est pas toujours possible de faire une distinction entre les contributions qui visent exclusivement à appuyer les activités de coopération en faveur du développement et celles qui servent au financement des frais d'administration.

76. La participation aux coûts et les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements sont comptabilisées dans les contributions globales. Toutefois, de par leur nature, elles peuvent parfois fausser l'interprétation en ce qui concerne le montant global des contributions en faveur du développement que les donateurs confient au système des Nations Unies. Les statistiques sur les dépenses ne permettent pas nécessairement de mieux cerner la question. On a tenté d'atténuer cette distorsion dans la deuxième partie. Les contributions totales ne tiennent pas compte (ou plutôt ne devraient pas tenir compte) des contributions des gouvernements qui servent à « autofinancer » les activités des organismes des Nations Unies lorsqu'elles prennent la forme de contributions de contrepartie en nature, dans la mesure où elles sont difficiles à évaluer. Toutefois, les dépenses financées par les institutions spécialisées et d'autres organisations disposant de fonds extrabudgétaires incluent souvent les dépenses financées au moyen de contributions autofinancées¹⁸.

Données prises en considération selon les organisations

77. Les estimations concernant les contributions reçues des gouvernements et d'autres sources (voir encadré 1 dans la partie II) sont fondées sur l'information communiquée par les principaux fonds et programmes (PNUD, UNICEF, FNUAP et PAM) et par le FIDA. L'information relative aux contributions versées aux fonds d'affectation spéciale et aux fonds administrés par le PNUD et à d'autres fonds et programmes des Nations Unies et institutions spécialisées provient des données sur la coopération technique établies par les services de statistique du PNUD.

78. Les contributions versées aux institutions spécialisées et à d'autres fonds et programmes des Nations Unies ne correspondent pas aux contributions effectivement reçues par ces entités mais à une estimation des contributions qui servent aux activités de coopération en faveur du développement, laquelle est établie à partir des éléments d'information réunis par les services de statistique du PNUD au sujet des dépenses ordinaires et extrabudgétaires consacrées aux activités de coopération technique. Les contributions servant au financement des frais d'administration ne sont donc pas comptabilisées puisque ceux-ci sont exclus des dépenses consacrées aux activités de coopération technique. Aucune distinction n'est faite dans les contributions versées aux principaux fonds et programmes des

¹⁷ Dans le cas de l'OMS, par exemple, les dépenses d'appui au programme et les frais d'administration sont compris dans les statistiques sur les dépenses [voir DP/2004/237/Add.1, par. 7 b)].

¹⁸ La définition des contributions autofinancées varie d'un organisme à un autre; les contributions autofinancées peuvent ne pas être limitées aux contributions en nature et se confondre avec les contributions en espèces. Dans le rapport du PNUD sur les dépenses de coopération technique, il est question d'une catégorie de dépenses financées au moyen de contributions unilatérales autofinancées, c'est-à-dire de contributions provenant des pays bénéficiaires des programmes qui sont versés aux agents d'exécution (organismes et institutions spécialisées) pour être utilisées dans ces mêmes pays (voir DP/2004/37/Add.1, par. 4).

Nations Unies et aux fonds administrés par le PNUD entre les ressources consacrées aux dépenses d'administration et les ressources réservées aux activités du programme (activités de coopération en faveur du développement), mais les dépenses d'administration sont (ou devraient être) exclues.

79. L'information sur les ressources inscrites au budget du FIDA est traitée à part dans l'annexe dans la mesure où le Fonds offre des prêts à des conditions de faveur et non des dons¹⁹. La prise en compte des contributions versées au FIDA permet d'estimer la valeur des ressources disponibles dans le système des Nations Unies pour les activités opérationnelles en faveur du développement, que celles-ci soient financées au moyen de dons ou de prêts à des conditions de faveur, cas relativement rare (le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) constitue une autre exception puisqu'il propose lui aussi des prêts à des conditions de faveur).

80. Les dépenses dont il est question dans le présent rapport sont financées selon différentes modalités :

a) Fonds bilatéraux versés par les gouvernements ou des sources non gouvernementales au système des Nations Unies (sous forme de contributions volontaires, de contributions obligatoires ou de contributions négociées);

b) Apports provenant de sources multilatérales n'appartenant pas au système des Nations Unies, notamment des entités extérieures telles que les banques régionales, la Commission européenne et divers fonds de développement;

c) Sources unilatérales autofinancées (contributions versées par les pays bénéficiaires des programmes afin de financer des activités menées par le système des Nations Unies dans ces mêmes pays).

81. Les dépenses financées par le PNUD couvrent également les dépenses du Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNSO), du FENU et d'UNIFEM.

Double comptabilisation et exclusion de certains éléments

82. La liste des entités présentée plus haut englobe tous les fonds et programmes qui reçoivent des contributions des pays donateurs dans le cadre de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement mais ne se limite pas à ceux-ci. Elle fait apparaître plusieurs lacunes, qui peuvent être source de confusion quant aux données sur lesquelles portent le présent rapport.

83. Certaines contributions reçues par les organisations du système n'ont pas été prises en compte dans le présent rapport afin d'éviter de les comptabiliser deux fois. Si l'on avait pris en considération les contributions versées par une organisation ou un fonds à une autre entité du système, on aurait compté les mêmes contributions deux fois, la première fois au moment de leur versement initial par une source extérieure au système des Nations Unies à une entité des Nations Unies et la seconde au moment de leur transfert à une autre entité des Nations Unies. Étant

¹⁹ Dans la partie II, on a ajouté les contributions reçues par le FIDA aux contributions versées aux institutions spécialisées afin de calculer un total général pour un grand groupe constitué par les « institutions spécialisées ». Le lecteur doit donc garder à l'esprit que l'expression « contributions versées aux institutions spécialisées » revêt un sens différent lorsque le FIDA est compté parmi les institutions spécialisées.

donné que le but de l'exercice est de parvenir à une estimation des contributions nettes reçues par le système de partenaires extérieurs, on s'est attaché à éliminer le problème de la double comptabilisation.

84. À cet effet, certaines contributions reçues par des entités des Nations Unies ont été exclues des estimations relatives au montant global des contributions, tandis que l'information concernant les dépenses peut porter sur des organisations qui ne sont pas mentionnées dans la partie consacrée aux contributions, puisqu'elles auront été exclues de la liste des bénéficiaires afin d'éviter le problème de la double comptabilisation. Toutefois, il est possible que l'on ait comptabilisé deux fois certaines dépenses si l'on ne disposait pas de renseignements exacts sur la façon dont les organismes des Nations Unies opèrent leurs décaissements.

85. Il est possible que l'on ait omis certaines contributions concernant les sources citées dans le présent rapport non seulement pour éviter le problème de la double comptabilisation, mais aussi parce que l'on ne disposait pas d'une information suffisante. On s'attachera à réparer certaines omissions dans les futures versions de ces statistiques et à inclure des éléments d'information sur le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), entre autres. Le HCR n'est pas non plus pris en compte dans les statistiques sur les dépenses.

Coopération pour le développement et assistance humanitaire

86. Étant donné que le HCR et d'autres entités qui participent étroitement aux activités d'assistance humanitaire ne sont pas pris en compte, il vaudrait mieux s'abstenir d'utiliser le présent rapport pour estimer les contributions en faveur de l'assistance humanitaire. D'autres sources institutionnelles rempliraient mieux cette fonction. Une fois affinée, la méthode retenue permettra de mieux distinguer les contributions consacrées à l'assistance humanitaire et celles axées sur les activités de coopération en faveur du développement, qui relèvent du long terme.

Contributions statutaires au budget ordinaire des institutions spécialisées

87. Le budget ordinaire de la plupart des institutions spécialisées est financé au moyen de contributions statutaires. Si l'on prend pour base les données budgétaires communiquées par ces institutions, on risque de surestimer le montant total des contributions consacré aux activités de coopération pour le développement puisque les chiffres en question portent aussi sur les frais d'administration des organisations, lesquels, comme indiqué plus haut, devraient être exclus du montant global des dépenses consacré à la coopération pour le développement. Le même problème se pose avec les contributions versées aux autres organismes, tels que les fonds et programmes, dans la mesure où l'information disponible ne permet de connaître ni le montant consacré aux dépenses d'administration ni celui consacré aux activités opérationnelles.

88. Le problème est toutefois beaucoup plus aigu pour les institutions spécialisées, qui tendent à financer les activités de coopération pour le développement principalement au moyen de ressources extrabudgétaires. Il est possible de faire la distinction entre la part des contributions au budget ordinaire des institutions spécialisées qui ne sert pas au financement d'activités de coopération pour le développement et celle qui est consacrée à l'aide publique au développement en utilisant les statistiques sur les contributions établies à partir des données du PNUD

sur les dépenses consacrées à la coopération technique. Cela signifie qu'au lieu d'estimer directement les contributions au budget ordinaire qui servent à financer des activités de coopération pour le développement, on se fonde sur le montant des dépenses financées au moyen du budget ordinaire pour dériver la part théorique des contributions au budget ordinaire des institutions, sous réserve que les contributions atteignent à peu près le même ordre de grandeur que les dépenses²⁰. Bien qu'il s'agisse d'une méthode commode, on augmente le risque de répercuter le problème de la double comptabilisation des dépenses par plusieurs organismes sur les statistiques relatives aux contributions.

Ressources de base et autres ressources

89. Les contributions aux activités opérationnelles du système des Nations Unies en faveur du développement se divisent en deux groupes : a) les « ressources ordinaires » ou « ressources de base »; b) les « ressources extrabudgétaires », également appelées « ressources à des fins spéciales » ou « ressources supplémentaires » et qui pour plus de commodité sont appelées dans la suite du texte « autres ressources ». La terminologie varie d'un organisme à un autre et il en est de même avec les définitions et les éléments sur lesquels portent l'une et l'autre catégories. Dans sa résolution 59/250 et dans ses résolutions antérieures sur la question, l'Assemblée générale utilise les termes « ressources de base » et « ressources autres que les ressources de base ».

90. La notion de « ressources de base » émane du PNUD et est actuellement employée à des fins de comparaison par les autres fonds et programmes, encore qu'ils utilisent parfois une terminologie différente dans leurs propres documents. Le choix d'une terminologie commune tient aussi à l'adoption d'un mode de présentation commun pour les budgets du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF, en application du paragraphe 4 de la décision 1998/2 du Conseil d'administration de l'UNICEF. Les institutions spécialisées et d'autres entités des Nations Unies préfèrent la notion de « budget ordinaire » à celle de « ressources de base ». Dans le présent rapport, les expressions « ressources ordinaires » et « ressources de base » sont interchangeable.

91. La notion de « ressources ordinaires », ou « ressources de base », est en général associée à la notion parallèle de « budget ordinaire » ou « budget de base », c'est-à-dire le budget qui sert au financement de dépenses fondamentales pour le fonctionnement de l'organisation et l'exécution des mandats prescrits, même si la définition en est quelque peu arbitraire²¹.

²⁰ On pousse bien entendu la simplification à l'extrême, mais un changement de méthode exigerait que l'on dispose d'éléments d'information plus précis sur les sommes prélevées par les institutions spécialisées sur les budgets ordinaires afin de financer la coopération pour le développement et que l'on révise de fond en comble les statistiques utilisées par le Secrétariat jusqu'en 2003. Pour des raisons pratiques, on a préféré ne rien changer à la méthode utilisée.

²¹ La notion de « budget de base » ou « budget ordinaire » retenue dans le présent document est plus large que la notion de « budget ordinaire » utilisée par l'Organisation des Nations Unies ou les institutions spécialisées, qui se limite en général au budget financé au moyen de quotes-parts. Afin de trouver un dénominateur commun entre les fonds, programmes, institutions spécialisées et autres entités des Nations Unies, on a décidé de définir le « budget ordinaire » comme étant le budget permettant à une organisation de s'acquitter de son mandat institutionnel, c'est-à-dire de ses fonctions fondamentales (« de base »).

92. Alors que la plupart des fonds et programmes définissent en termes à peu près identiques les « ressources ordinaires » ou « ressources de base », en accord avec la terminologie adoptée par leurs conseils d'administration, le sens donné à l'expression « ressources ordinaires » varie quelque peu, notamment lorsque l'approbation du « budget ordinaire » d'un organisme est associée à des modalités de financement particulières, qui diffèrent des modalités retenues pour d'autres ressources, par exemple, les contributions aux « ressources ordinaires » de plusieurs institutions spécialisées prennent fréquemment la forme de quotes-parts, tandis que les « contributions extrabudgétaires » peuvent être financées au moyen de contributions volontaires (c'est notamment le cas des fonds d'affectation spéciale).

Autres conventions

93. Dans les tableaux figurant en annexe, les unités sont séparées des décimales par une virgule. Deux points de suspension indiquent qu'aucune donnée n'est disponible ou que les données fournies sont globales. Les parenthèses indiquent un chiffre négatif ou une diminution, sauf mention contraire. Un tiret indique que les montants obtenus sont nuls ou négligeables ou qu'aucun montant ne correspond à la rubrique. Le trait d'union entre deux dates indique la période qui s'écoule entre ces dates, les années du début et de la fin de la période étant incluses.

94. On trouve des explications supplémentaires concernant certains termes et définitions dans les notes qui se rapportent aux tableaux A-1 et B-1 présentés en annexe.

Annexe

Table des matières

	<i>Page</i>
Tableaux	
A. Contributions versées par les gouvernements et d'autres sources aux fins des activités opérationnelles du système des Nations Unies	
A-1 Contributions versées par les gouvernements et d'autres sources aux fins des activités opérationnelles du système des Nations Unies : vue d'ensemble, 1999-2003	44
A-2 Contributions au financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies versées en 2003, par donateur	46
A-3 Contributions au financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies versées en 2003, par donateur (<i>suite</i>)	54
A-4 Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles des institutions spécialisées et organismes techniques versées en 2003	60
A-5 Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles des institutions spécialisées et organismes techniques : vue d'ensemble par donateur, 1999-2003	61
A-6 Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles des institutions spécialisées et organismes techniques : vue d'ensemble par institution, 1999-2003	62
B. Dépenses engagées par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles	
B-1 Dépenses engagées par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles : vue d'ensemble, 1999-2003.	63
B-2 Dépenses engagées en 2003 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles, par pays ou région bénéficiaire (subventions au développement et prêts du FIDA)	64
B-3 Dépenses engagées en 2003 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles : récapitulation par région	71
B-4 Ventilation, par organismes des Nations Unies et autres institutions, des dépenses engagées en 2003 au titre des activités de développement financées par des subventions	72
B-5 Ventilation, par secteur, des dépenses engagées en 2003 par les organismes des Nations Unies au titre des activités de développement financées par des subventions	73
B-6 Dépenses engagées de 2001 à 2003 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement dans les pays les moins avancés, par source de financement	74
C. Montant total des achats effectués en 2002 et 2003, par organisme	75

Liste des abréviations

Les abréviations suivantes ont été utilisées :

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CCI	Centre CNUCED/OMC du commerce international
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEI	Communauté d'États indépendants
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
EXN	Exécution nationale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCV	Opération Cartes de vœux (UNICEF)
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONU/DAES	Département des affaires économiques et sociales
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUN	Office des Nations Unies à Nairobi
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UPU	Union postale universelle

Tableau A-1
**Contributions versées par les gouvernements et d'autres sources
aux fins des activités opérationnelles du système des Nations Unies :
vue d'ensemble, 1999-2003**

(En millions de dollars des États-Unis)

	1999	2000	2001	2002	2003
Contributions versées aux fonds et programmes des Nations Unies					
1. Contributions versées au PNUD					
a) Ressources de base	681,3	634,1	651,7	663,1	769,9
b) Autres ressources ^a	1 393,0	1 375,7	1 569,2	1 706,9	2 015,5
Total partiel	2 074,3	2 009,8	2 220,9	2 370,0	2 785,4
2. Contributions versées aux fonds d'affectation spéciale et fonds gérés par le PNUD ^b					
a) Ressources de base	47,6	45,6	50,3	46,8	53,2
b) Autres ressources ^a	11,8	13,5	15,0	24,5	24,0
Total partiel	59,4	59,1	65,3	71,3	77,2
Total (1-2)	2 133,7	2 068,9	2 286,2	2 441,3	2 862,6
3. Contributions versées au FNUAP ^c					
a) Ressources de base	244,1	256,4	260,2	246,5	288,5
b) Autres ressources ^a	30,2	130,6	103,6	92,4	85,9
Total partiel	274,3	387,0	363,8	338,9	374,4
4. Contributions versées à l'UNICEF ^d					
a) Ressources de base	585,9	596,7	541,4	697,2	720,9
b) Autres ressources ^a	500,2	515,6	638,9	702,0	967,2
Total partiel	1 086,1	1 112,3	1 180,3	1 399,2	1 688,1
5. Contributions versées aux autres fonds et programmes des Nations Unies ^e	369,5	364,1	495,9	521,1	569,2
6. Contributions versées au PAM ^f					
a) Ressources de base	1 512,6	1 532,1	1 755,9	1 894,8	2 791,8
b) Autres ressources ^a	54,2	39,2	38,1	11,7	27,7
Total partiel	1 566,8	1 571,3	1 794,0	1 906,5	2 819,5
Total (1-6)	5 430,4	5 503,6	6 120,2	6 607,0	8 313,8
Contributions versées aux fins des activités opérationnelles des institutions spécialisées					
7. Contributions statutaires aux budgets ordinaires ^g	444,0	469,6	424,0	479,3	518,2
8. Contributions extrabudgétaires	975,8	1 178,3	1 189,3	1 032,1	1 466,8
Total (7-8)	1 419,8	1 647,9	1 613,3	1 511,4	1 985,0
Total général	6 850,2	7 151,5	7 733,5	8 118,4	10 298,8

	1999	2000	2001	2002	2003
Contributions versées au FIDA					
9. Contributions versées au FIDA	122,8	127,1	41,8	19,6	193,9
Pour mémoire : rubriques explicatives					
Opérations Cartes de vœux de l'UNICEF	202,9	163,3	161,0	125,9	151,5
Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements aux organisations et organismes	218,5	196,5	262,2	201,1	233,2

Source : États financiers des fonds et programmes des Nations Unies et du PAM; FIDA.

^a Il s'agit de la participation aux coûts et des contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements.

^b Les fonds en question regroupent : le Fonds d'équipement, le Fonds spécial pour les pays en développement sans littoral, le Fonds autorenewable pour l'exploration des ressources naturelles, le Fonds spécial pour les Volontaires des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne ainsi que d'autres fonds, comptes et fonds d'affectation spéciale du PNUD, dont les fonds d'affectation spéciale créés par l'Administrateur et les contributions au Programme des administrateurs auxiliaires. Les chiffres indiqués comprennent aussi les contributions versées à ces fonds et comptes au titre de la participation aux coûts.

^c Il s'agit des contributions aux fonds d'affectation spéciale et aux « programmes spéciaux de population » du FNUAP.

^d Y compris les bénéfices nets provenant de la vente des cartes de vœux, qui sont utilisés aux fins des activités opérationnelles.

^e Il s'agit des contributions aux budgets ordinaires de l'Organisation des Nations Unies et de ses commissions régionales, du CNUEH, de la CNUCED et du PNUCID, et des contributions extrabudgétaires aux activités de ces entités, y compris les contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements. Voir aussi le document annuel du PNUD sur la part de la coopération technique du système des Nations Unies qui est financée par des contributions statutaires et extrabudgétaires provenant d'autres sources que le PNUD.

^f Il s'agit des contributions à la Réserve alimentaire internationale et des contributions extrabudgétaires.

^g Il s'agit de la part des contributions statutaires des États Membres qui, dans le budget ordinaire, financent les dépenses de coopération technique.

Tableau A-2

Contributions au financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies versées en 2003, par donateur

(En milliers de dollars des États-Unis)

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total des fonds des Nations Unies (1-10) (11)
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
	États Membres										
Afghanistan	–	14	–	–	–	–	–	–	–	–	14
Afrique du Sud	–	120	12	–	17	–	92	97	19 253	–	19 591
Albanie	–	116	–	–	–	–	–	–	–	–	116
Algérie	100	45	–	–	11	–	20	–	9 986	–	10 162
Allemagne	28 285	12 657	2 976	261	16 038	1 982	56 282	35 627	46 761	42	200 911
Andorre	16	–	15	–	12	–	169	257	67	–	536
Angola	2	5	–	–	1	–	2	–	–	–	10
Antigua-et-Barbuda	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Arabie saoudite	2 000	9 309	–	–	300	–	1 712	82	3 302	–	16 705
Argentine	65	161 188	–	–	–	–	75	1 210	–	–	162 538
Arménie	–	25	–	–	1	–	7	–	–	–	33
Australie	4 667	14 898	213	9	1 377	85	4 087	27 461	35 650	846	89 293
Autriche	5 380	169	180	–	370	542	3 406	716	2 193	–	12 956
Azerbaïdjan	–	1 956	–	–	1	–	–	–	–	–	1 957
Bahamas	3	–	–	–	1	–	2	–	–	–	6
Bahreïn	56	1 155	–	–	–	–	–	–	–	–	1 211
Bangladesh	400	–	–	–	28	–	–	1	–	–	429
Barbade	–	12	1	–	4	–	4	–	–	–	21
Bélarus	–	206	–	–	–	–	–	–	–	–	206
Belgique	12 941	5 912	895	5 336	4 178	3 247	8 533	8 831	10 622	–	60 495
Belize	–	–	–	–	–	–	50	–	–	–	50
Bénin	–	(364)	–	–	3	–	–	–	–	–	(361)
Bhoutan	26	33	–	–	6	–	15	–	–	–	80
Bolivie	–	41 635	–	–	4	–	5	436	–	–	42 080
Bosnie-Herzégovine	–	2 309	–	–	–	–	–	–	–	–	2 309
Bostwana	(7)	2 773	6	–	4	–	–	–	–	–	2 776
Brésil	200	96 872	–	87	–	70	1 482	4 789	–	–	103 500
Brunéi Darussalam	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total des fonds des Nations Unies (1-10) (11)
	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Bulgarie	-	27 033	-	-	11	-	(36)	-	-	-	27 008
Burkina Faso	-	146	-	-	1	-	-	-	-	-	147
Burundi	5	-	-	-	1	-	-	-	-	-	6
Cambodge	-	11	-	-	3	-	-	-	-	-	14
Cameroun	-	-	-	-	-	-	14	-	33	70	117
Canada	38 846	29 579	1 575	415	9 027	3 170	17 144	80 462	101 290	(170)	281 338
Cap-Vert	-	-	-	-	7	-	2	-	-	-	9
Chili	50	23 183	-	-	5	-	112	217	-	-	23 567
Chine	3 150	29 550	90	24	820	-	1 250	316	1 250	48	36 498
Chypre	9	3	6	-	2	-	427	-	95	-	542
Colombie	(378)	154 194	-	-	-	948	223	894	-	-	155 881
Comores	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Congo	-	242	-	-	8	9	-	-	-	-	259
Costa Rica	217	467	3	-	6	-	9	-	-	-	702
Côte d'Ivoire	-	547	-	-	23	-	76	-	-	-	646
Croatie	-	-	-	-	1	-	224	63	-	-	288
Cuba	1 353	116	-	-	5	-	10	-	470	45	1 999
Danemark	55 273	13 659	4 504	627	25 396	1 490	30 079	10 431	40 294	(1 472)	180 281
Djibouti	5	-	-	-	1	-	1	-	-	-	7
Dominique	-	(19)	-	-	-	-	-	-	-	-	(19)
Égypte	668	12 249	-	-	72	724	-	-	359	187	14 259
El Salvador	-	27 533	-	-	1	-	26	-	-	-	27 560
Émirats arabes unis	-	5 526	-	-	5	-	200	-	-	-	5 731
Équateur	-	17 814	-	-	-	-	136	313	-	182	18 445
Érythrée	-	-	-	-	1	-	-	-	47	-	48
Espagne	6 853	2 858	68	-	633	-	18 255	10 503	4 489	-	43 659
Estonie	28	22	-	-	2	-	42	-	-	-	94
États-Unis d'Amérique	103 724	80 559	1 617	815	-	-	129 288	193 734	1 591 264	39 559	2 140 560
Éthiopie	158	339	-	-	4	-	50	-	-	-	551
Ex-République yougoslave de Macédoine	-	227	-	-	2	-	3	-	-	-	232
Fédération de Russie	450	8 220	-	-	150	-	500	15	11 000	-	20 335
Fidji	-	(28)	-	24	2	-	2	-	-	-	-

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total des fonds des Nations Unies
	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	(1-10)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Finlande	14 532	4 060	595	588	13 940	2 366	17 750	6 114	17 680	–	77 625
France	18 283	3 116	1 820	162	1 437	–	37 014	13 020	14 940	1 418	91 210
Gabon	–	–	–	–	10	–	–	3	–	–	13
Gambie	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	2
Géorgie	–	1 381	–	–	1	–	–	–	–	–	1 382
Ghana	–	–	–	–	13	–	–	–	–	–	13
Grèce	655	–	8	–	6	–	11 747	766	200	–	13 382
Grenade	–	26	–	–	–	–	–	–	–	–	26
Guatemala	–	27 301	–	–	2	6 761	–	–	–	161	34 225
Guinée	–	(10)	–	(60)	–	–	–	–	–	–	(70)
Guinée-Bissau	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Guinée équatoriale	(11)	420	–	–	178	–	–	–	–	–	587
Guyana	–	102	–	–	–	–	3	–	–	–	105
Haïti	–	133	–	–	5	–	–	–	–	–	138
Honduras	–	92 476	–	–	4	–	24	185	3 708	305	96 702
Hongrie	–	–	–	–	25	–	488	70	–	–	583
Îles Marshall	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	2
Îles Salomon	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Inde	4 533	600	15	–	195	–	–	–	4 153	62	9 558
Indonésie	(243)	36	–	–	33	–	237	329	20	–	412
Iran (République islamique d')	–	143	–	–	25	–	233	–	–	–	401
Iraq	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Irlande	13 967	3 570	1 476	103	2 727	–	9 697	10 624	10 128	–	52 292
Islande	–	–	34	82	13	–	166	–	237	–	532
Israël	–	50	5	20	25	–	139	–	6	–	245
Italie	16 269	28 472	2 524	1 593	2 629	43	51 366	31 803	42 271	(468)	176 502
Jamahiriya arabe libyenne	–	2 393	–	–	–	–	–	–	–	–	2 393
Jamaïque	–	57	–	–	–	197	–	–	–	–	254
Japon	86 770	87 203	1 644	2 753	39 517	1 000	122 581	96 714	128 304	2 809	569 295
Jordanie	270	2 302	–	–	50	–	14	–	42	47	2 725
Kazakhstan	–	(132)	–	–	–	–	–	10	–	–	(122)
Kenya	–	13	–	–	5	–	(2)	–	2 778	–	2 794

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total des fonds des Nations Unies
	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	(1-10)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Kirghizistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kiribati	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Koweït	-	8 169	-	-	20	-	-	-	1 000	-	9 189
Lesotho	-	383	-	-	2	-	4	-	-	-	389
Lettonie	8	310	-	-	-	-	4	-	-	-	322
Liban	-	8 605	-	-	2	133	58	(6)	-	-	8 792
Libéria	-	300	-	-	3	-	-	-	-	-	303
Liechtenstein	11	-	6	-	8	-	8	2	-	-	35
Lituanie	-	120	-	-	-	-	12	32	-	-	164
Luxembourg	1 000	1 163	697	653	783	1 507	1 807	1 654	3 807	(137)	12 934
Madagascar	-	17	-	-	2	-	-	161	-	3	183
Malaisie	385	1 019	5	-	15	-	-	-	-	-	1 424
Malawi	-	-	-	-	3	-	-	-	1 132	-	1 135
Maldives	10	78	3	-	3	-	8	-	-	-	102
Mali	-	1 241	-	-	6	-	17	-	-	-	1 264
Malte	25	-	-	-	1	-	4	-	-	-	30
Maroc	163	4 232	-	-	195	307	145	27	223	139	5 431
Maurice	30	-	-	-	4	-	9	-	-	-	43
Mauritanie	-	340	-	-	2	-	-	-	-	-	342
Mexique	-	16 951	-	27	49	844	96	1 021	-	-	18 988
Micronésie (États fédérés de)	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	3
Monaco	10	142	-	-	-	-	84	-	20	-	256
Mongolie	13	300	-	-	4	16	11	-	-	-	344
Mozambique	-	200	-	-	-	-	-	-	-	-	200
Myanmar	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2
Namibie	-	733	-	-	1	-	1	97	-	-	832
Nauru	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Népal	-	8	-	-	5	-	-	-	101	-	114
Nicaragua	10	6 166	-	-	5	-	5	3	-	19	6 208
Niger	(10)	17	-	-	5	-	-	-	-	-	12
Nigéria	-	1 390	-	-	20	-	208	75	-	-	1 693
Norvège	91 639	57 972	6 849	2 233	32 951	5 852	47 271	67 498	49 307	(1 947)	359 625
Nouvelle-Zélande	3 432	3 498	437	448	1 003	424	1 911	3 119	2 320	-	16 592

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total des fonds des Nations Unies
	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	(1-10)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Oman	-	-	-	-	26	170	55	127	-	-	378
Ouganda	-	32	-	-	10	-	-	-	536	-	578
Ouzbékistan	-	1 015	-	-	1	-	-	-	-	-	1 016
Pakistan	476	959	-	-	512	7 186	36	37	-	85	9 291
Palaos	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Panama	-	123 012	1	-	25	-	64	330	1	-	123 433
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5
Paraguay	-	11 975	-	-	-	46	11	11	-	-	12 043
Pays-Bas	85 879	45 951	11 477	1 959	67 581	2 895	71 806	47 401	47 192	-	382 141
Pérou	-	101 404	-	-	-	2 613	92	-	-	300	104 409
Philippines	35	2 157	5	-	27	-	145	507	-	-	2 876
Pologne	-	340	-	-	-	-	(105)	-	-	-	235
Portugal	1 600	1 190	-	-	40	-	4 763	565	447	-	8 605
Qatar	-	-	-	140	-	-	10	-	302	-	452
République arabe syrienne	24	2 365	1	-	3	305	6	1	-	-	2 705
République centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Corée	1 000	2 020	40	15	130	-	8 179	6 164	17 010	-	34 558
République démocratique du Congo	-	1 107	-	-	2	-	-	-	-	-	1 109
République démocratique populaire lao	-	-	-	-	2	-	5	-	-	-	7
République de Moldova	-	199	-	-	-	-	-	-	-	-	199
République dominicaine	-	3 807	-	-	-	13	41	-	47	-	3 908
République populaire démocratique de Corée	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	15
République tchèque	320	398	61	-	94	-	459	88	178	-	1 598
République-Unie de Tanzanie	(6)	-	10	-	5	-	-	-	-	-	9
Roumanie	50	340	-	-	10	-	12	-	-	-	412
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	60 448	87 874	4 747	2 876	30 221	10 084	32 528	118 270	135 868	(2 341)	480 575
Rwanda	-	37	-	-	1	-	-	-	-	-	38
Sainte-Lucie	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Saint-Kitts-et-Nevis	-	63	-	-	-	-	-	-	-	-	63
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	5

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total des fonds des Nations Unies
	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	(1-10)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Samoa	6	-	1	-	5	-	1	-	-	-	13
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Sénégal	-	-	-	-	-	-	79	-	-	-	79
Serbie-et-Monténégro	-	91	-	-	-	-	318	-	-	-	409
Seychelles	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Sierra Leone	-	548	-	-	9	-	-	-	-	-	557
Singapour	300	-	40	15	-	-	97	-	-	-	452
Slovaquie	-	2 351	-	-	5	-	128	29	697	-	3 210
Slovénie	-	384	-	-	-	-	985	280	-	-	1 649
Somalie	-	2 978	-	-	-	-	-	-	-	-	2 978
Soudan	50	50	-	-	30	-	-	-	-	-	130
Sri Lanka	600	-	-	-	18	-	15	227	106	-	966
Suède	62 446	43 500	7 410	50	23 999	2 881	40 839	69 570	38 908	(1 022)	288 581
Suisse	38 518	9 160	1 133	222	9 259	360	22 182	9 848	29 337	-	120 019
Suriname	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaziland	6	-	-	-	10	-	-	-	-	-	16
Tadjikistan	-	130	-	-	2	-	-	-	-	-	132
Tchad	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Thaïlande	1 649	3	14	-	96	-	343	2 092	378	-	4 575
Timor-Leste	-	-	-	-	1	23	-	-	-	-	24
Togo	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	3
Tonga	(3)	-	-	-	1	-	-	-	-	-	(2)
Trinité-et-Tobago	-	2 828	-	-	5	-	4	-	-	-	2 837
Tunisie	133	136	-	-	21	-	165	22	-	-	477
Turkménistan	2	19	-	-	-	-	-	-	-	-	21
Turquie	-	2 293	5	-	108	-	530	425	-	-	3 361
Tuvalu	(15)	-	-	-	3	-	-	-	-	-	(12)
Ukraine	-	865	-	-	-	-	-	-	-	-	865
Uruguay	-	7 722	-	-	-	270	50	66	-	-	8 108
Vanuatu	-	15	-	-	1	-	-	-	-	-	16
Venezuela	-	15 989	-	-	5	-	111	144	206	-	16 455

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total des fonds des Nations Unies
	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	Ressources de base	Autres ressources	(1-10)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Vietnam	29	-	1	-	4	-	-	27	3	-	64
Yémen	39	406	6	-	10	196	-	-	-	-	657
Zambie	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	6
Zimbabwe	-	42	-	-	-	42	-	-	-	-	84
Total, États Membres	769 882	1 627 916	53 231	21 477	286 805	58 801	761 061	866 007	2 432 018	38 770	6 915 968
États non membres ou zones											
Anguilla	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Antilles néerlandaises	-	53	-	-	-	-	-	-	-	-	53
Aruba	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bermudes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guadeloupe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyane française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hong Kong	-	-	-	-	-	-	4 118	2 831	-	-	6 949
Îles Caïmanes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Cook	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Îles Turques et Caïques	-	182	-	-	-	-	-	-	-	-	182
Îles Vierges britanniques	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Macao	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montserrat	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Nioué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Polynésie française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réunion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Hélène	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tokélaou	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	(1 775)	-	-	-	3 945	1 247	-	37	-	3 454
Total, États non membres et zones	-	(1 520)	-	-	1	3 945	5 365	2 831	37	-	10 659
Total, tous pays	769 882	1 626 396	53 231	21 477	286 806	62 746	766 426	868 838	2 432 055	38 770	6 926 627

	<i>PNUD</i>		<i>Fonds gérés par le PNUD</i>		<i>FNUAP</i>		<i>UNICEF</i>		<i>PAM</i>		Total des fonds des Nations Unies
	<i>Ressources de base (1)</i>	<i>Autres ressources (2)</i>	<i>Ressources de base (3)</i>	<i>Autres ressources (4)</i>	<i>Ressources de base (5)</i>	<i>Autres ressources (6)</i>	<i>Ressources de base (7)</i>	<i>Autres ressources (8)</i>	<i>Ressources de base (9)</i>	<i>Autres ressources (10)</i>	(1-10) (11)
Union européenne	–	96 667	–	812	–	16 962	–	40 550	211 186	537	366 714
Organisations intergouvernementales	–	269 869	–	1 133	–	–	–	925	18 207	–	290 134
Organisations non gouvernementales	–	19 672	–	548	1 911	–	–	17 857	7 551	–	47 539
Coûts OCV	–	–	–	–	–	–	(82 068)	–	–	–	(82 068)
Total, organisations intergouvernementales et non gouvernementales	–	386 208	–	2 493	1 911	16 962	(82 068)	59 332	236 944	537	622 319
Non classé ailleurs	–	2 961	6	29	(184)	6 268	36 505	38 982	122 772	(11 646)	764 893
Total	769 882	2 015 565	53 237	23 999	288 533	85 976	720 863	967 152	2 791 771	27 661	8 313 839

Tableau A-3
**Contributions au financement des activités opérationnelles
du système des Nations Unies versées en 2003, par donateur**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total des fonds des Nations Unies A-2 (col. 11)	Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées	Total (1-2)	Pour mémoire	
				FIDA	Contributions « d'auto- assistance » versées par les gouvernements
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
États Membres					
Afghanistan	14	300	314	–	711
Afrique du Sud	19 591	37	19 628	–	–
Albanie	116	65	181	–	65
Algérie	10 162	45	10 207	195	17
Allemagne	200 911	29 527	230 438	10 938	–
Andorre	536	–	536	–	–
Angola	10	401	411	–	400
Antigua-et-Barbuda	1	–	1	–	–
Arabie saoudite	16 705	9 747	26 452	–	9 650
Argentine	162 538	2 379	164 917	–	1 961
Arménie	33	–	33	–	–
Australie	89 293	11 200	100 493	2 128	–
Autriche	12 956	3 281	16 237	–	(38)
Azerbaïdjan	1 957	–	1 957	–	–
Bahamas	6	(4)	2	–	(5)
Bahreïn	1 211	254	1 465	–	377
Bangladesh	429	228	657	366	–
Barbade	21	10	31	–	286
Bélarus	206	1	207	–	–
Belgique	60 495	21 265	81 760	4 223	–
Belize	50	–	50	–	–
Bénin	(361)	–	(361)	–	164
Bhoutan	80	31	111	–	31
Bolivie	42 080	2 178	44 258	250	222
Bosnie-Herzégovine	2 309	–	2 309	–	–
Botswana	2 776	1	2 777	100	205
Brésil	103 500	112 762	216 262	4 161	111 875
Brunéi Darussalam	–	–	–	–	–
Bulgarie	27 008	51	27 059	–	30
Burkina Faso	147	106	253	–	225
Burundi	6	20	26	–	479
Cambodge	14	230	244	–	230
Cameroun	117	91	208	–	687
Canada	281 338	56 017	337 355	9 179	40
Cap-Vert	9	42	51	–	394
Chili	23 567	223	23 790	20	–
Chine	36 498	2 151	38 649	5 892	819

	<i>Pour mémoire</i>				
	<i>Total des fonds des Nations Unies A-2 (col. 11)</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total (1-2)	<i>Contributions « d'auto- assistance » versées par les FIDA gouvernements</i>	
				(4)	(5)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Chypre	542	119	661	–	84
Colombie	155 881	841	156 722	–	831
Comores	1	40	41	–	40
Congo	259	100	359	–	650
Costa Rica	702	59	761	–	28
Cote d'Ivoire	646	(7)	639	–	(9)
Croatie	288	52	340	–	50
Cuba	1 999	69	2 068	–	42
Danemark	180 281	23 990	204 271	17 335	–
Djibouti	7	36	43	–	36
Dominique	(19)	–	(19)	–	–
Égypte	14 259	3 507	17 766	–	–
El Salvador	27 560	316	27 876	–	300
Émirats arabes unis	5 731	372	6 103	–	300
Équateur	18 445	1 371	19 816	150	1 373
Érythrée	48	–	48	–	–
Espagne	43 659	12 371	56 030	3 038	12
Estonie	94	136	230	–	135
États-Unis d'Amérique	2 140 560	143 725	2 284 285	29 906	–
Éthiopie	551	2 383	2 934	–	2 383
Ex-République yougoslave de Macédoine	232	1	233	–	–
Fédération de Russie	20 335	1 378	21 713	–	3
Fidji	–	1	1	–	–
Finlande	77 625	8 387	86 012	2 157	–
France	91 210	13 344	104 554	9 560	–
Gabon	13	1	14	–	–
Gambie	2	–	2	5	–
Géorgie	1 382	–	1 382	–	–
Ghana	13	8	21	300	6
Grèce	13 382	1 624	15 006	600	724
Grenade	26	–	26	–	–
Guatemala	34 225	1 032	35 257	13	136
Guinée	(70)	74	4	–	74
Guinée-Bissau	–	–	–	–	–
Guinée équatoriale	587	6	593	10	6
Guyana	105	32	137	–	32
Haïti	138	68	206	–	268
Honduras	96 702	1 010	97 712	52	999
Hongrie	583	134	717	–	–
Îles Marshall	2	–	2	–	–
Îles Salomon	–	–	–	–	–
Inde	9 558	3 199	12 757	4 158	1 855

	<i>Pour mémoire</i>				
	<i>Total des fonds des Nations Unies A-2 (col. 11)</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total (1-2)	<i>FIDA</i>	<i>Contributions « d'auto- assistance » versées par les gouvernements</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Indonésie	412	33	445	3 000	39
Iran (République islamique d')	401	2 083	2 484	–	1 668
Iraq	–	26 705	26 705	–	–
Irlande	52 292	10 430	62 722	–	15
Islande	532	8	540	377	–
Israël	245	57	302	–	–
Italie	176 502	94 471	270 973	–	–
Jamahiriya arabe libyenne	2 393	13 209	15 602	–	4 198
Jamaïque	254	2	256	–	–
Japon	569 295	69 800	639 095	14 634	174
Jordanie	2 725	1 108	3 833	–	297
Kazakhstan	(122)	4	(118)	–	–
Kenya	2 794	56	2 850	50	54
Kirghizistan	–	60	60	–	69
Kiribati	2	–	2	–	–
Koweït	9 189	169	9 358	–	(10)
Lesotho	389	92	481	41	40
Lettonie	322	182	504	–	179
Liban	8 792	199	8 991	–	198
Libéria	303	–	303	–	–
Liechtenstein	35	–	35	–	–
Lituanie	164	29	193	–	28
Luxembourg	12 934	7 055	19 989	182	–
Madagascar	183	155	338	88	155
Malaisie	1 424	95	1 519	–	–
Malawi	1 135	364	1 499	–	364
Maldives	102	41	143	–	40
Mali	1 264	566	1 830	21	565
Malte	30	68	98	–	–
Maroc	5 431	1 784	7 215	700	1 779
Maurice	43	1	44	20	–
Mauritanie	342	199	541	–	199
Mexique	18 988	6 817	25 805	1 500	6 720
Micronésie (États fédérés de)	3	–	3	–	–
Monaco	256	205	461	–	–
Mongolie	344	90	434	–	89
Mozambique	200	3 085	3 285	113	3 085
Myanmar	2	1	3	–	–
Namibie	832	961	1 793	–	1 117
Nauru	1	–	1	–	–
Népal	114	182	296	–	312

	<i>Pour mémoire</i>				
	<i>Total des fonds des Nations Unies A-2 (col. 11)</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total (1-2)	<i>Contributions « d'auto- assistance » versées par les FIDA gouvernements</i>	
				<i>(1)</i>	<i>(2)</i>
Nicaragua	6 208	121	6 329	17	120
Niger	12	20	32	-	20
Nigéria	1 693	3 020	4 713	1 740	2 956
Norvège	359 625	75 031	434 656	8 196	-
Nouvelle-Zélande	16 592	1 629	18 221	-	-
Oman	378	382	760	-	530
Ouganda	578	26	604	-	123
Ouzbékistan	1 016	-	1 016	-	-
Pakistan	9 291	249	9 540	-	750
Palaos	2	-	2	-	-
Panama	123 433	2 703	126 136	-	2 686
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5	-	5	-	-
Paraguay	12 043	-	12 043	-	-
Pays-Bas	382 141	81 606	463 747	12 743	-
Pérou	104 409	5 577	109 986	78	5 051
Philippines	2 876	389	3 265	113	363
Pologne	235	793	1 028	-	285
Portugal	8 605	1 185	9 790	292	-
Qatar	452	385	837	3 254	207
République arabe syrienne	2 705	30 172	32 877	-	30 168
République centrafricaine	-	-	-	-	-
République de Corée	34 558	3 676	38 234	875	269
République démocratique du Congo	1 109	-	1 109	-	-
République démocratique populaire lao	7	5	12	-	-
République de Moldova	199	-	199	-	-
République dominicaine	3 908	257	4 165	-	455
République populaire démocratique de Corée	15	588	603	100	163
République tchèque	1 598	710	2 308	-	134
République-Unie de Tanzanie	9	631	640	49	631
Roumanie	412	44	456	25	154
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	480 575	152 480	633 055	8 633	-
Rwanda	38	40	78	-	40
Sainte-Lucie	10	76	86	-	76
Saint-Kitts-et-Nevis	63	-	63	-	-
Saint-Marin	5	-	5	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	10	-	10	-	-
Samoa	13	-	13	-	-

	<i>Pour mémoire</i>				
	<i>Total des fonds des Nations Unies A-2 (col. 11)</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total (1-2)	<i>Contributions « d'auto- assistance » versées par les FIDA gouvernements</i>	
				(4)	(5)
	(1)	(2)	(3)		
Sao Tomé-et-Principe	2	–	2	–	–
Sénégal	79	(8)	71	70	(10)
Serbie-et-Monténégro	409	–	409	–	–
Seychelles	1	–	1	–	–
Sierra Leone	557	81	638	–	80
Singapour	452	85	537	–	70
Slovaquie	3 210	60	3 270	–	27
Slovénie	1 649	24	1 673	–	16
Somalie	2 978	700	3 678	–	700
Soudan	130	195	325	195	358
Sri Lanka	966	(16)	950	–	91
Suède	288 581	36 918	325 499	23 894	24
Suisse	120 019	24 478	144 497	5 080	–
Suriname	–	(21)	(21)	–	(21)
Swaziland	16	–	16	56	–
Tadjikistan	132	–	132	–	–
Tchad	–	70	70	–	–
Thaïlande	4 575	4 339	8 914	–	4 254
Timor-Leste	24	–	24	–	–
Togo	3	26	29	–	124
Tonga	(2)	–	(2)	–	–
Trinité-et-Tobago	2 837	1 478	4 315	–	1 601
Tunisie	477	103	580	–	35
Turkménistan	21	–	21	–	–
Turquie	3 361	276	3 637	100	(1)
Tuvalu	(12)	–	(12)	–	–
Ukraine	865	7	872	–	–
Uruguay	8 108	128	8 236	–	70
Vanuatu	16	7	23	–	–
Venezuela	16 455	1 432	17 887	2 736	1 414
Vietnam	64	1 999	2 063	200	1 984
Yémen	657	59	716	–	58
Zambie	6	367	373	–	367
Zimbabwe	84	–	84	–	–
Total, États Membres	6 915 968	1 147 367	8 063 335	193 908	216 979
États non membres ou zones					
Anguilla	–	–	–	–	–
Antilles néerlandaises	53	–	53	–	214
Aruba	–	25	25	–	25
Bermudes	–	–	–	–	–
Guadeloupe	–	–	–	–	–

	<i>Pour mémoire</i>				
	<i>Total des fonds des Nations Unies A-2 (col. 11)</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total (1-2)	<i>Contributions « d'auto- assistance » versées par les FIDA gouvernements</i>	
				<i>(1)</i>	<i>(2)</i>
Guam	-	-	-	-	-
Guyane française	-	-	-	-	-
Hong Kong	6 949	18	6 967	-	-
Îles Caïmanes	-	-	-	-	-
Îles Cook	1	-	1	-	-
Îles Turques et Caïques	182	-	182	-	-
Îles Vierges britanniques	10	-	10	-	-
Macao	-	81	81	-	68
Martinique	-	-	-	-	-
Montserrat	10	-	10	-	-
Nioué	-	-	-	-	-
Polynésie française	-	-	-	-	-
Réunion	-	-	-	-	-
Sainte-Hélène	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-
Tokélaou	-	-	-	-	-
Autres	3 454	33 919	37 373	-	14 343
Total, États non membres ou zones	10 659	34 043	44 702	-	14 650
Total, tous pays	6 926 627	1 181 410	8 108 037	193 908	231 629
Contributions statutaires aux budgets ordinaires des institutions spécialisées	-	-	518 167	-	-
Union européenne	366 714	-	366 714	-	-
Organisation intergouvernementales	290 134	113 998	404 132	-	-
Organisations non gouvernementales	47 539	169 276	216 815	-	-
Coût OCV	(82 068)	-	(82 068)	-	-
Total, organisations intergouvernementales et non gouvernementales	622 319	283 274	1 423 760	-	-
Non classé ailleurs	764 893	2 169	767 062	-	1 565
Total	8 313 839	1 466 853	10 298 859	193 908	233 194

Tableau A-4
**Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles
des institutions spécialisées et organismes techniques versées en 2003**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>OMS</i>	<i>FAO</i>	<i>ONUDI</i>	<i>OIT</i>	<i>UNESCO</i>	<i>CCI</i>	<i>AIEA</i>	<i>Autres institutions</i>	Total
Allemagne	6 784	12 209	267	5 330	2 824	1 556	26	532	29 528
Australie	7 960	2 811	55	27	227	–	28	92	11 200
Autriche	247	(47)	2 747	150	56	–	–	166	3 319
Belgique	5 823	9 035	(152)	2 384	3 623	–	5	546	21 264
Canada	45 279	2 726	(8)	2 439	1 442	3 783	38	318	56 017
Danemark	10 462	316	1 056	6 529	3 525	1 848	–	254	23 990
États-Unis	79 353	5 996	–	39 913	8 567	1 033	5 345	3 518	143 725
Finlande	2 320	1 735	574	570	1 421	505	1	1 261	8 387
France	2 103	1 577	2 061	4 061	1 000	642	163	1 736	13 343
Italie	15 276	16 928	8 959	15 018	37 194	525	–	572	94 472
Japon	13 714	12 618	2 510	3 428	32 135	–	338	5 046	69 789
Norvège	40 374	15 430	367	7 817	8 169	1 648	–	1 225	75 030
Nouvelle-Zélande	1 141	–	1	–	477	–	–	11	1 630
Pays-Bas	44 074	14 127	274	18 061	2 897	2 102	3	68	81 606
Royaume-Uni	114 640	15 733	547	14 671	4 275	1 313	31	1 270	152 480
Suède	13 682	10 383	1	3 609	4 656	1 809	9	2 745	36 894
Suisse	9 065	2 100	5 081	2 306	1 627	4 073	2	223	24 477
Autres pays	44 515	70 361	18 069	8 311	105 756	365	5 496	81 386	334 259
Total, tous pays	456 812	194 038	42 409	134 624	219 871	21 202	11 485	100 969	1 181 410
Sources multilatérales extérieures au système des Nations Unies	19 224	62 800	5 218	2 842	5 332	617	53	17 911	113 997
Organisations non gouvernementales	150 908	–	1 861	2 995	8 750	–	1 169	3 594	169 277
Total, organisations multilatérales et non gouvernementales	170 132	62 800	7 079	5 837	14 082	617	1 222	21 505	283 274
Non classé ailleurs	–	–	2 120	–	–	–	–	49	2 169
Total général	626 944	256 838	51 608	140 461	233 953	21 819	12 707	122 523	1 466 853

Tableau A-5
**Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles
des institutions spécialisées et organismes techniques : vue d'ensemble
par donateur, 1999-2003**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1999	2000	2001	2002	2003
Allemagne	19 390	10 090	10 111	18 642	29 527
Australie	8 796	13 403	8 549	5 282	11 200
Autriche	3 876	2 128	4 165	4 043	3 320
Belgique	15 263	15 623	18 732	18 660	21 265
Canada	7 296	12 458	25 028	30 379	56 017
Danemark	25 677	30 783	28 681	23 615	23 990
États-Unis d'Amérique	93 035	99 593	92 068	102 031	143 725
Finlande	6 812	9 065	5 649	5 911	8 387
France	11 587	11 060	10 531	10 774	13 344
Italie	56 144	76 117	85 908	75 387	94 471
Japon	68 725	67 100	39 267	36 991	69 790
Norvège	41 763	44 593	50 664	63 852	75 031
Nouvelle-Zélande	691	199	212	901	1 629
Pays-Bas	75 844	132 793	144 505	82 486	81 606
Royaume-Uni	56 786	133 658	82 781	88 198	152 480
Suède	34 208	30 373	28 204	27 302	36 895
Suisse	18 939	19 313	16 756	19 088	24 478
Autres pays	199 691	233 604	283 444	260 293	334 257
Total, tous pays	744 523	941 951	935 257	873 836	1 181 410
Sources multilatérales extérieures au système des Nations Unies	38 031	32 858	41 389	64 687	113 998
Organisations non gouvernementales	162 297	182 868	182 257	87 781	169 276
Total, organisations multilatérales et non gouvernementales	200 328	215 726	223 646	152 468	283 274
Non classé ailleurs	31 349	20 588	30 388	5 796	2 169
Total général	975 763	1 178 265	1 189 291	1 032 100	1 466 853

Tableau A-6
**Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles
des institutions spécialisées et organismes techniques : vue d'ensemble
par institution, 1999-2003**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1999	2000	2001	2002	2003
OMS	444 144	627 946	625 736	452 163	626 944
FAO	144 920	168 264	161 360	181 727	256 838
ONUDI	43 639	34 556	38 710	44 748	51 608
OIT	86 480	85 649	82 899	66 557	140 461
UNESCO	133 326	182 666	199 684	188 101	233 953
CCI	11 386	14 214	12 461	17 333	21 819
AIEA	4 254	4 946	6 616	6 473	12 709
Autres	107 614	60 025	61 826	74 999	122 521
Total général	975 763	1 178 266	1 189 292	1 032 100	1 466 853

Tableau B-1
Dépenses engagées par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles : vue d'ensemble, 1999-2003

(En millions de dollars des États-Unis)

	1999	2000	2001	2002	2003
Subventions au développement					
1. Financées par le PNUD ^a	1 631,8	1 457,9	1 526,2	1 492,9	1 736,9
2. Financées au moyen de fonds gérés par le PNUD	412,3	459,7	500,4	645,1	674,6
3. Financées par le FNUAP	187,1	134,1	313,6	312,5	272,9
4. Financées par l'UNICEF	817,9	885,0	1 011,9	1 043,9	1 208,1
5. Financées par le PAM ^b	1 429,8	1 491,1	1 744,1	1 592,2	3 275,3
6. Financées par les institutions spécialisées et autres organisations sur les budgets ordinaires ^c	444,0	473,0	424,0	479,3	518,2
7. Financées par les institutions spécialisées et autres organisations au moyen de fonds extrabudgétaires ^d	1 123,3	1 593,3	1 612,7	1 772,4	1 992,1
Total	6 046,2	6 494,1	7 132,9	7 338,3	9 678,1
Prêts à des conditions libérales					
8. Décaissements du FIDA	321,5	283,4	297,0	272,3	288,5
Pour mémoire : rubriques supplémentaires					
Accords de services de gestion PNUD ^e	176,4	113,7	135,9	149,2	113,7
Rubriques explicatives					
Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements ^f	163,6	589,0	570,8	632,9	495,9

Sources : Voir tableau A-1. Pour la définition des termes, voir la note sur les informations statistiques.

^a C'est-à-dire au moyen des ressources centrales du PNUD, y compris les dépenses financées à l'aide des contributions versées par les gouvernements au titre de la participation aux coûts.

^b Y compris les dépenses extrabudgétaires et celles afférentes aux projets du PAM relatifs aux activités de développement et aux opérations de secours d'urgence. Les dépenses au titre des opérations de secours d'urgence ont été financées pour la plus grande partie au moyen de la réserve alimentaire internationale d'urgence, le reste étant imputé sur les ressources générales du PAM.

^c La plus grande part est financée par l'OMS.

^d Fonds ne figurant pas ailleurs dans le tableau, y compris les dépenses financées au moyen des contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements, comme indiqué dans la rubrique explicative, et, à partir de 1998, les dépenses du PNUE financées à l'aide de fonds extrabudgétaires.

^e Services assurés par les gouvernements bénéficiaires de prêts et de crédits de banques internationales de développement ou de ressources provenant de donateurs bilatéraux. Les accords de services de gestion sont signés par le PNUD et exécutés par l'UNOPS au nom du PNUD.

^f Dépenses effectuées par les gouvernements bénéficiaires sur leurs propres ressources, indiquées ici à titre de référence. Ce montant est compris dans les chiffres indiqués à la ligne 7 du tableau (fonds extrabudgétaires).

Tableau B-2

Dépenses engagées en 2003 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles, par pays ou région bénéficiaire (subventions au développement et prêts du FIDA)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	Total, subventions au développement (1-7)	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto-assistance »</i>	
									<i>FIDA</i>	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
États Membres bénéficiaires										
Afghanistan	30 001	60 945	6 015	78 292	140 750	4 093	39 274	359 371	–	4 688
Afrique du Sud	6 618	771	640	3 545	–	3 396	2 242	17 212	–	480
Albanie	4 187	3 177	335	3 134	3 013	461	2 112	16 419	5 838	601
Algérie	2 453	240	777	2 405	11 619	2 151	731	20 376	1 000	142
Andorre	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Angola	5 567	3 665	1 974	32 109	148 551	3 416	16 669	211 951	2 399	3 715
Antigua-et-Barbuda	22	10	–	–	–	296	–	328	–	–
Arabie saoudite	6 642	52	(12)	328	–	749	10 399	18 157	–	10 146
Argentine	134 447	2 330	188	2 237	–	2 198	4 349	145 749	1 233	1 955
Azerbaïdjan	4 116	2 225	572	1 108	6 599	539	114	15 272	1 794	27
Bahamas	–	–	–	–	–	536	2	538	–	2
Bahreïn	1 091	(5)	–	–	–	260	61	1 407	–	26
Bangladesh	17 415	1 124	22 313	35 650	24 434	7 536	9 391	117 864	13 123	2 298
Barbade	39	95	–	–	–	259	152	545	–	151
Belize	52	1 838	58	613	–	256	31	2 849	229	–
Bénin	4 802	1 872	1 687	5 170	2 575	1 804	1 032	18 942	5 964	253
Bhoutan	1 616	1 521	879	2 171	5 008	1 737	325	13 257	1 381	102
Bolivie	44 753	1 690	2 213	5 933	7 263	1 990	4 835	68 677	2 835	626
Botswana	3 560	2 290	1 731	2 247	–	1 565	766	12 159	–	574
Brésil	127 418	5 854	650	14 046	–	3 891	106 363	258 223	3 563	101 780
Brunéi Darussalam	–	–	–	–	–	11	–	11	–	–
Bulgarie	23 325	724	187	–	–	1 422	270	25 929	–	72
Burkina Faso	6 591	3 773	1 715	10 129	5 054	2 937	3 186	33 385	4 440	1 013
Burundi	12 399	955	1 209	14 160	45 867	1 809	3 872	80 271	3 322	297
Cambodge	16 118	15 196	3 789	14 942	17 605	2 557	11 410	81 617	4 292	1 436

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	Total, subventions au développe- ment (1-7)	<i>FIDA</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
Cameroun	2 082	489	2 396	4 450	2 753	2 398	1 073	15 642	2 421	588
Cap-Vert	587	625	521	1 098	2 065	1 557	400	6 852	708	189
Chili	24 406	2 454	91	871	–	1 693	1 184	30 700	–	246
Chine	40 151	19 832	4 867	17 425	12 270	6 799	17 650	118 994	9 752	2 179
Chypre	9 153	4 609	–	–	–	167	12	13 942	–	6
Colombie	145 679	1 806	416	4 158	2 163	2 065	3 355	159 642	971	1 073
Comores	569	1 431	907	911	–	1 696	186	5 700	508	51
Congo	2 529	2 158	657	3 494	5 013	2 254	1 522	17 626	–	881
Costa Rica	1 548	1 218	311	663	–	1 270	813	5 824	823	49
Côte d'Ivoire	4 858	994	1 067	7 904	17 954	1 931	1 553	36 261	909	304
Cuba	7 003	3 918	507	1 468	2 734	1 896	630	18 157	–	8
Djibouti	332	431	347	810	4 002	1 591	582	8 094	–	131
Dominique	61	193	–	–	–	221	62	538	166	3
Égypte	15 777	3 796	1 944	12 988	4 351	3 324	3 900	46 080	5 179	1 642
El Salvador	27 940	1 627	856	2 019	3 963	1 408	1 793	39 605	6 224	208
Émirats arabes unis	2 925	–	–	–	–	141	275	3 341	–	275
Équateur	16 502	2 905	1 284	3 835	2 062	1 596	2 008	30 192	2 257	1 235
Érythrée	6 454	4 113	1 588	10 817	67 674	2 802	2 425	95 873	1 453	186
Éthiopie	15 183	1 496	4 541	49 546	230 416	4 302	18 027	323 511	–	4 485
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 445	1 176	–	1 895	94	758	1 592	7 959	997	316
Fidji	197	384	33	–	–	1 705	(175)	2 143	–	2
Gabon	402	127	198	981	1	1 420	707	3 835	–	349
Gambie	2 653	558	475	1 423	3 416	1 937	1 099	11 561	1 304	67
Ghana	6 091	678	3 981	9 562	4 292	2 541	3 294	30 439	7 774	780
Grèce	–	–	–	–	–	274	670	944	–	658
Grenade	90	161	–	–	–	134	12	398	350	12
Guatemala	42 780	5 042	10 273	4 012	6 797	1 073	6 586	76 563	2 488	246
Guinée	1 212	1 058	1 033	7 566	21 467	2 310	1 337	35 984	3 309	605
Guinée-Bissau	2 977	1 767	437	2 332	4 246	2 055	128	13 943	–	15
Guinée équatoriale	752	225	489	1 020	–	1 244	415	4 145	–	277

	Institutions spécialisées							Pour mémoire		
	PNUD	Fonds gérés par le PNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Budgets ordinaires	Fonds extrabudgétaires	Total, subventions au développe- ment (1-7)	FIDA	Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »
Guyana	1 082	90	33	842	–	667	133	2 847	787	16
Haïti	6 679	1 774	1 473	3 820	8 170	1 890	1 552	25 357	687	135
Honduras	109 035	3 553	1 653	1 926	6 617	750	3 877	127 411	9 349	1 315
Hongrie	173	326	–	–	–	764	259	1 522	–	40
Îles Marshall	57	33	–	–	–	385	15	490	–	–
Îles Salomon	1 598	232	–	–	–	619	88	2 537	–	86
Inde	22 982	4 849	6 823	95 722	3 322	10 009	33 690	177 397	13 110	14 001
Indonésie	13 362	19 260	4 476	19 580	21 759	6 779	10 951	96 167	5 467	3 721
Iran (République islamique d')	1 635	2 103	2 255	4 491	11 174	3 562	5 767	30 987	–	3 378
Iraq	1 787	137 378	402	92 576	1 091 955	1 136	199 552	1 524 785	–	15 206
Jamahiriya arabe libyenne	2 859	11	–	–	–	627	3 628	7 125	–	3 190
Jamaïque	971	301	58	1 658	–	1 474	410	4 872	–	35
Jordanie	2 191	1 235	337	1 419	15 959	1 780	1 576	24 498	1 657	225
Kazakhstan	1 001	1 572	514	1 368	–	814	326	5 595	–	4
Kenya	7 330	2 453	2 175	10 620	53 541	2 700	3 062	81 881	1 117	1 285
Kirghizistan	2 255	1 245	603	1 176	–	668	395	6 342	836	157
Kiribati	30	54	–	–	–	472	55	611	–	–
Koweït	4 992	–	–	–	–	238	106	5 336	–	86
Lesotho	1 648	1 470	397	3 342	23 292	1 454	630	32 233	1 708	101
Liban	7 969	1 731	517	1 335	–	1 515	2 313	15 380	2 354	529
Libéria	1 126	306	559	10 846	47 469	1 947	777	63 029	–	353
Madagascar	5 976	2 048	2 133	6 401	10 467	2 266	6 687	35 978	3 421	1 828
Malaisie	1 875	2 770	222	449	–	1 224	48	6 587	–	2
Malawi	7 948	2 463	3 175	19 328	61 194	1 490	2 629	98 227	1 436	924
Maldives	982	440	279	598	–	1 638	27	3 963	–	27
Mali	6 808	6 916	1 983	8 611	6 355	3 239	1 529	35 441	6 332	483
Malte	–	83	–	–	–	227	64	374	–	–
Maroc	4 850	1 521	2 095	2 097	391	2 953	6 690	20 598	2 237	534
Maurice	289	366	66	474	–	1 183	12	2 389	799	7
Mauritanie	4 144	207	1 435	4 698	24 681	2 247	1 366	38 778	813	777
Mexique	12 739	4 470	2 542	1 557	–	1 968	10 804	34 080	474	4 636

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	Total, subventions au développe- ment (1-7)	<i>FIDA</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
Micronésie (États fédérés de)	7	101	19	–	–	293	7	427	–	–
Mongolie	2 770	2 277	1 488	1 523	–	2 737	1 128	11 922	1 503	61
Mozambique	20 696	4 433	9 044	18 340	67 055	2 883	6 810	129 261	7 012	2 189
Myanmar	9 471	1	1 732	15 167	1 989	4 681	2 143	35 183	–	796
Namibie	1 575	607	809	3 060	1 338	2 098	1 264	10 751	122	937
Nauru	–	–	–	–	–	126	16	142	–	–
Népal	9 699	3 922	2 830	14 949	16 939	5 288	7 439	61 066	1 298	2 635
Nicaragua	10 777	1 849	2 121	3 688	7 882	1 485	1 845	29 646	1 409	244
Niger	6 453	3 797	3 105	11 589	2 590	3 247	2 102	32 883	2 218	639
Nigéria	6 758	8 352	6 596	31 590	–	4 020	23 932	81 247	5 198	12 053
Oman	–	7	22	626	–	966	883	2 504	–	696
Ouganda	6 144	4 160	6 221	16 914	88 584	4 313	3 828	130 164	4 799	1 137
Ouzbékistan	5 019	455	605	2 407	–	739	773	9 998	–	80
Pakistan	15 540	3 851	4 874	30 898	31 190	4 519	15 192	106 063	5 686	5 694
Palaos	–	–	–	–	–	65	57	122	–	10
Panama	126 357	65	422	890	–	1 018	13 294	142 046	3 174	1 956
Papouasie-Nouvelle-Guinée	835	445	409	1 539	–	1 940	241	5 410	199	103
Paraguay	15 115	1 818	668	1 146	–	689	27	19 464	588	1
Pérou	98 385	3 352	1 555	4 589	3 546	2 542	9 123	123 093	3 420	7 193
Philippines	5 615	3 555	3 723	6 274	–	2 691	3 785	25 643	5 461	1 468
Pologne	1 060	1 823	79	–	–	406	233	3 600	–	18
Portugal	–	–	–	–	–	45	39	84	–	18
Qatar	35	–	–	–	–	146	438	619	–	41
République arabe syrienne	2 882	3 770	1 646	1 340	8 351	3 174	37 533	58 696	5 999	35 479
République centrafricaine	2 964	(258)	2 148	2 991	2 995	2 088	456	13 384	–	23
République de Corée	1 109	149	–	–	–	1 686	2 424	5 368	–	397
République démocratique du Congo	11 927	887	3 187	36 354	65 205	3 174	20 455	141 189	–	6 413
République démocratique populaire lao	3 408	5 517	1 217	4 661	2 324	1 875	2 974	21 975	2 717	110
République dominicaine	4 183	954	573	2 499	523	985	1 042	10 759	3 427	200
République populaire démocratique de Corée	1 797	461	595	7 476	102 299	1 841	6 809	121 278	3 847	945

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	Total, subventions au développe- ment (1-7)	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>	
									<i>FIDA</i>	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
République tchèque	208	364	–	–	–	756	168	1 495	–	10
République-Unie de Tanzanie	9 677	2 634	4 511	15 581	58 293	3 848	6 995	101 538	8 140	2 256
Roumanie	1 710	488	481	2 989	–	950	653	7 271	1 466	63
Rwanda	6 001	11 806	1 953	5 532	17 381	2 187	1 753	46 612	4 631	572
Sainte-Lucie	88	31	58	–	–	91	26	294	32	26
Saint-Kitts-et-Nevis	90	59	–	–	–	65	27	240	–	9
Saint-Vincent-et-les Grenadines	22	94	–	–	–	119	15	249	–	–
Samoa	374	403	–	–	–	1 151	84	2 012	–	–
Sao Tomé-et-Principe	464	291	258	669	629	1 056	219	3 586	495	23
Sénégal	2 981	2 626	1 673	5 555	6 828	2 659	5 477	27 798	6 990	256
Seychelles	54	22	47	–	–	1 137	165	1 425	–	(1)
Sierra Leone	5 583	2 332	1 375	11 576	27 856	2 267	3 115	54 104	–	507
Singapour	–	–	–	–	–	36	71	108	–	71
Somalie	9 937	2 555	551	24 670	9 741	3 536	6 436	57 426	–	1 417
Soudan	8 140	1 275	1 702	20 820	135 736	4 786	11 822	184 281	4 494	3 891
Sri Lanka	5 597	2 128	(172)	14 136	7 909	4 943	3 936	38 477	4 041	466
Suriname	456	390	195	–	–	622	158	1 820	–	63
Swaziland	812	715	345	3 948	10 221	1 814	613	18 468	823	192
Tadjikistan	4 116	1 326	736	4 869	26 951	757	1 646	40 400	–	32
Tchad	6 696	1 058	1 884	6 722	6 020	2 249	925	25 555	965	419
Thaïlande	716	932	638	3 417	–	5 004	1 815	12 523	–	575
Timor-Leste	7 699	7 442	1 239	4 803	996	837	1 249	24 265	–	362
Togo	2 954	360	1 133	3 215	–	1 667	690	10 019	–	150
Tonga	20	(1)	–	–	–	822	37	878	–	–
Trinité-et-Tobago	1 641	611	21	–	–	631	797	3 700	–	781
Tunisie	600	999	481	865	–	1 570	2 832	7 347	6 577	108
Turkménistan	1 031	126	479	1 385	208	96	27	3 352	–	7
Turquie	3 123	1 229	935	2 586	–	856	1 024	9 753	784	105
Tuvalu	36	–	–	–	–	207	–	243	–	–
Uruguay	7 988	320	188	580	–	972	406	10 454	1 665	100
Vanuatu	56	8	–	–	–	985	50	1 099	–	–

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	Total, subventions au développe- ment (1-7)	<i>FIDA</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
Venezuela	24 498	1 143	740	1 347	–	1 840	2 249	31 816	869	1 290
Viet Nam	9 288	2 324	5 298	8 825	–	4 915	4 544	35 194	5 949	495
Yémen	6 888	1 366	2 243	5 388	9 584	3 643	1 386	30 497	4 638	489
Zambie	3 278	356	1 500	12 548	55 877	2 401	4 991	80 951	4 920	909
Zimbabwe	3 791	3 768	1 061	12 524	163 269	2 256	7 890	194 559	49	1 445
Total, États Membres bénéficiaires	1 580 137	484 803	209 584	1 069 461	3 142 725	284 600	830 297	7 601 607	267 195	299 143
États non membres ou zones bénéficiaires										
Anguilla	39	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Antilles néerlandaises	31	–	–	–	–	152	353	536	–	353
Aruba	116	–	–	–	–	–	19	135	–	19
Bermudes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Guadeloupe	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Guam	–	–	–	–	–	6	–	6	–	–
Guyane française	–	–	–	–	–	52	–	52	–	–
Hong Kong (Chine)	101	–	–	–	–	1	–	102	–	–
Îles Caïmanes	41	–	–	–	–	–	–	41	–	–
Îles Cook	74	45	–	–	–	349	–	468	–	–
Îles Turques et Caïques	178	5	–	–	–	27	–	210	–	–
Îles Vierges britanniques	–	–	–	–	–	77	–	77	–	–
Macao	–	–	–	–	–	18	83	101	–	83
Martinique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montserrat	155	50	–	–	–	–	–	205	–	–
Nauru	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nioué	17	39	–	–	–	58	–	114	–	–
Nouvelle-Calédonie	–	–	–	–	–	10	112	121	–	112
Polynésie française	–	–	–	–	–	27	–	27	–	–

	Institutions spécialisées							Pour mémoire		
	PNUD	Fonds gérés par le PNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Budgets ordinaires	Fonds extrabudgétaires	Total, subventions au développe- ment (1-7)	Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »	
									FIDA	(10)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Réunion	-	-	-	-	-	40	-	40	-	-
Sainte-Hélène	326	-	-	-	-	56	-	382	-	-
Tokélaou	169	-	-	-	-	55	-	224	-	-
Total États non membres ou zones bénéficiaires	1 247	139	-	-	-	925	567	2 877	-	567
Total, autres pays	54 074	21 996	3 777	22 849	40 706	13 472	47 241	204 114	21 359	5 318
Total, tous pays	1 635 458	506 938	213 361	1 092 310	3 183 430	298 997	878 105	7 808 598	288 554	305 028
Multinational										
Afrique	20 110	20 554	7 278	12 874	2 036	46 942	150 140	259 935	-	46 482
Amérique latine	13 340	9 342	2 461	2 657	-	29 072	31 439	88 311	-	2 314
Asie et Pacifique	8 815	11 476	5 631	6 733	10 363	29 388	54 919	127 325	-	12 849
États arabes	5 075	5 310	2 279	3 730	49 725	32 666	443 687	542 473	-	10 724
Europe	4 568	13 205	1 838	2 882	-	21 659	45 561	89 713	-	11 071
Interrégionales	11 835	21 896	-	-	-	46 384	160 096	240 211	-	146
Monde	36 909	33 186	36 599	45 645	-	8 999	220 963	382 301	-	104 395
Total, multinational	100 652	114 969	56 087	74 520	62 125	215 110	1 106 806	1 730 269	-	187 980
Non classé ailleurs	853	52 718	3 438	41 211	29 764	4 060	7 196	139 239	-	2 868
Total général	1 736 963	674 625	272 885	1 208 041	3 275 319	518 167	1 992 107	9 678 106	288 554	495 875

Tableau B-3

**Dépenses engagées en 2003 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles :
récapitulation par région**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total subventions au développement	<i>FIDA</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
Afrique										
Pays	265 237	104 048	93 917	496 145	1528 325	125 896	204 921	2 818 489	115 986	62 036
Région	20 110	20 554	7 278	12 874	2 036	46 942	150 140	259 935	–	46 482
Total partiel	285 347	124 602	101 195	509 019	1530 361	172 838	355 061	3 078 424	115 986	108 518
Asie et Pacifique										
Pays	239 955	169 847	80 833	397 778	433 725	99 942	189 785	1 611 865	80 456	46 605
Région	8 815	11 476	5 631	6 733	10 363	29 388	54 919	127 325	–	12 849
Total partiel	248 770	181 323	86 464	404 511	444 088	129 330	244 704	1 739 190	80 456	59 454
Amériques										
Pays	993 422	52 364	29 148	64 399	51 719	39 081	178 515	1 408 647	47 020	125 966
Région	13 340	9 342	2 461	2 657	–	29 072	31 439	88 311	–	2 314
Total partiel	1 006 762	61 706	31 609	67 056	51 719	68 153	209 954	1 496 958	47 020	128 280
Asie occidentale										
Pays	57 794	194 690	8 418	114 962	1 169 825	18 642	258 943	1 823 274	23 513	63 335
Région	5 075	5 310	2 279	3 730	49 725	32 666	443 687	542 473	–	10 724
Total partiel	62 869	200 000	10 697	118 692	1 219 550	51 309	702 630	2 365 747	23 513	74 059
Europe										
Pays	63 351	28 218	3 111	23 854	17 392	13 274	27 214	176 414	21 579	6 020
Région	4 568	13 205	1 838	2 882	–	21 659	45 561	89 713	–	11 071
Total partiel	67 919	41 423	4 949	26 736	17 392	34 933	72 775	266 128	21 579	17 091
Interrégional, mondial, autres pays et non classés ailleurs*	65 296	65 571	37 970	82 027	12 208	61 604	406 982	731 659	–	108 474
Total général	1 736 963	674 625	272 885	1 208 041	3 275 319	518 167	1 992 106	9 678 106	288 554	495 875

* Y compris les pays de la CEI.

Tableau B-4
Ventilation, par organismes des Nations Unies et autres institutions, des dépenses engagées en 2003 au titre des activités de développement financées par des subventions

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
CEA	9 981	726	–	404	–	–	3 675	5 176
CEE	8 419	67	–	277	–	–	1 410	6 664
CEPALC	10 761	561	4	643	–	–	2 391	7 161
CESAO	3 162	89	–	54	–	–	1 947	1 073
CESAP	1 276	810	–	466	–	–	–	–
CNUCED	22 964	2 939	–	–	–	–	1 114	18 911
CNUEH	30 064	6 305	663	–	–	–	–	23 096
ONU/DAES	53 996	9 125	5 595	546	–	–	8 577	30 154
PNUE	61 554	–	–	–	–	–	4 303	57 251
Total partiel	202 177	20 623	6 262	2 390	–	–	23 417	149 485
AIEA	73 193	–	4	–	–	–	66 626	6 562
Banque mondiale	1 094	408	686	–	–	–	–	–
CCI	20 362	485	486	–	–	–	–	19 391
FAO	379 207	7 301	151	1 144	–	–	61 299	309 312
FMI	3 672	3 231	441	–	–	–	–	–
FNUAP	148 563	–	–	148 563	–	–	–	–
OACI	99 152	7 848	–	–	–	–	–	91 305
OIT	134 867	4 448	–	46	–	–	18 300	112 073
OMC	1 944	1 238	–	–	–	–	–	706
OMI	12 731	50	1 573	–	–	–	6 825	4 283
OMM	14 593	1 341	170	–	–	–	–	13 081
OMPI	30 553	–	–	–	–	–	23 910	6 643
OMS	841 887	812	–	2 080	–	–	273 724	565 272
ONUDI	99 952	2 514	4 107	–	–	–	9 800	83 530
PAM	1 208 041	–	–	–	–	1 208 041	–	–
PNUD ^a	1 114 914	262 044	421 862	949	–	–	16 036	414 023
UIT	22 257	1 064	–	–	–	–	7 374	13 819
UNESCO	276 705	3 807	542	241	–	–	13 901	258 214
UNICEF	3275 546	–	–	227	3 275 319	–	–	–
UPU	2 916	1	–	–	–	–	1 258	1 657
Autres organismes	12 242	51	12 191	–	–	–	–	–
Gouvernements	1 669 907	1 402 272	190 129	77 506	–	–	–	–
Non classé ailleurs	93 186	17 425	36 022	39 739	–	–	–	–
Total	9 739 660	1 736 962	674 626	272 885	3 275 319	1 208 041	522 470	2 049 358

^a Y compris l'UNITAR, l'UNRWA et l'UNOPS.

Tableau B-5
**Ventilation, par secteur, des dépenses engagées en 2003 par les organismes des Nations Unies
 au titre des activités de développement financées par des subventions**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Classification CCS des programmes</i>	<i>Pourcentage du total</i>	Total	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
01 Affaires politiques	1,4	180 228	75 717	94 542	–	–	–	2 598	7 371
02 Questions concernant le développement général	11,0	1 060 723	662 363	79 103	–	271 905	–	14 176	33 176
03 Statistiques générales	0,1	53 159	13 677	2 563	–	34 428	–	1 437	1 054
04 Ressources naturelles	1,3	177 136	66 998	31 723	–	–	62 040	5 434	10 941
05 Énergie	0,8	159 713	21 553	126 267	–	–	–	6 160	5 733
06 Agriculture, sylviculture et pêche	9,0	699 640	38 541	6 740	–	–	263 389	74 786	316 184
07 Industrie	0,1	26 458	9 604	3 001	–	–	–	5 094	8 759
08 Transports	3,0	219 500	60 237	3 790	–	–	46 933	7 159	101 381
09 Communication et information	0,7	157 463	71 810	9 160	–	28 725	–	10 638	37 130
10 Commerce et développement	0,5	95 424	25 171	5 165	–	–	–	3 704	61 384
11 Population	4,0	274 824	954	–	272 885	–	–	227	758
12 Établissements humains	2,0	203 652	24 510	10 002	–	541	144 166	–	24 433
13 Santé	18,0	1 707 409	194 851	6 448	–	483 680	157 101	295 000	570 329
14 Éducation	6,0	610 291	60 134	2 551	–	152 643	244 564	10 352	140 047
15 Emploi	0,6	151 037	86 505	21 872	–	–	–	9 834	32 826
16 Assistance humanitaire	31,0	2 936 352	46 779	45 353	–	53 343	2 357 126	16 524	417 227
17 Développement social	5,0	411 635	180 307	61 830	–	72 532	–	5 619	91 347
18 Culture	0,3	45 367	4 142	1 559	–	–	–	4 529	35 137
19 Science et technologie	0,5	85 627	7 331	4 511	–	–	–	34 542	39 243
20 Environnement	4,0	350 855	79 429	93 868	–	110 243	–	10 008	57 307
21 Non spécifié	0,7	71 613	6 350	64 578	–	–	–	348	337
Total	100,0	9 678 106	1 736 963	674 626	272 885	1 208 040	3 275 319	518 169	1 992 104

Tableau B-6
**Dépenses engagées de 2001 à 2003 par les organismes des Nations Unies
au titre des activités opérationnelles de développement dans les pays
les moins avancés, par source de financement**

<i>Source de financement</i>	<i>Millions de dollars</i>			<i>Part revenant aux pays les moins avancés (en pourcentage)</i>		
	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>
Principaux programmes du PNUD	230,5	241,2	297,8	16	17	17
Fonds gérés par le PNUD	94,6	158,0	166,5	19	25	24
FNUAP	89,2	106,7	111,1	29	35	40
UNICEF	447,4	372,6	561,8	45	36	46
Fonds inscrits au budget ordinaire et fonds extrabudgétaires des organisations	261,1	297,2	337,6	13	14	17
PAM	942,2	941,1	1 481,3	54	60	45
FIDA ^a	112,6	98,7	106,1	38	37	36

^a Prêts.

Tableau C
Montant total des achats effectués en 2002 et 2003, par organisme

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Organismes</i>	2002			2003			Total général
	<i>Biens</i>	<i>Services</i>	Total	<i>Biens</i>	<i>Services</i>	Total	
AIEA	54,12	16,13	70,25	53,08	15,64	68,72	138,97
CCI	–	–	–	2,64	–	2,64	2,64
CEPALC	0,78	1,25	2,03	1,56	3,01	4,57	6,60
CESAO	1,45	1,45	2,90	0,82	1,10	1,92	4,82
CESAP	1,13	1,66	2,79	3,10	3,12	6,22	9,01
CNUCED	0,29	0,54	0,83	0,44	0,96	1,40	2,23
EXN/PNUD	191,53	436,57	628,10	304,76	305,59	610,35	1 238,45
FAO	83,71	18,27	101,98	278,06	98,44	376,50	478,48
FNUAP	96,47	16,39	112,86	75,84	18,92	94,76	207,62
OIT	7,10	39,65	46,75	2,35	19,81	22,16	68,91
OMC	0,02	0,07	0,09	–	–	0,00	0,09
OMI	–	–	–	–	–	–	–
OMM	4,03	0,41	4,44	4,09	1,53	5,62	10,06
OMPI	110,09	–	110,09	66,03	–	66,03	176,12
OMS	76,71	–	76,71	117,53	–	117,53	194,24
ONUDI	8,85	32,32	41,17	14,74	34,70	49,44	90,61
ONUN*	16,35	46,92	63,27	18,20	19,88	38,08	101,35
PAM	399,13	438,08	837,21	729,77	328,11	1 057,88	1 895,09
UIT	0,84	3,74	4,58	1,36	12,74	14,10	18,68
UNESCO	29,95	–	29,95	25,87	0,19	26,06	56,01
UNICEF	540,60	–	540,60	709,31	–	709,31	1 249,91
UNOPS	152,35	231	383,01	93,36	53,05	146,41	529,42
UPU	–	–	0,00	–	–	0,00	0,00
Total	1 775,50	1 284,11	3 059,61	2 502,91	916,79	3 419,70	6 479,31

* Biens et services pour Habitat et le PNUE confondus.